

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Présentation de la stratégie nationale de l'intelligence artificielle 2020-2030

P. 24

ANP

Le Commandant des Forces terrestres en visite de travail et d'inspection au secteur opérationnel Sud-Est Djanet

P. 24

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

La guerre dans le Sahara occidental est ouverte à toutes les possibilités (Diplomate sahraoui)

P. 24

IMPORTATIONS DE VÉHICULES NEUFS

Des autorisations provisoires pour 4 concessionnaires

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham, a signé lundi les autorisations provisoires d'importation des véhicules neufs pour quatre (4) concessionnaires, sur avis du comité technique chargé de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de cette activité, indique le ministère dans un communiqué. En outre, le comité a notifié des levés de réserves pour quatre autres concessionnaires, selon le communiqué. Il a également notifié un avis défavorable pour deux concessionnaires ayant la possibilité de présenter un recours à la commission de recours dans les délais réglementaires.

P. 3
DKnews/APS



RÉVOLUTION - ANNIVERSAIRE

Le patriotisme et le sacrifice du chahid Didouche Mourad mis en exergue

P. 3

TRAVAUX PUBLICS

L'Anesrif placée sous tutelle du ministère des travaux publics

P. 6

COVID-19 - VACCINATION EN ALGÉRIE

La décision de diversifier les vaccins anti-Covid "pertinente et adéquate" (P^r Senhadji)

P. 10

SANTÉ

ÉMOTIONS
Le stress et la colère favorisent l'insuffisance cardiaque

P.p 12-13

FOOTBALL

Les galeries oranaises à l'ère de la pandémie de Covid-19

P. 21



ANEP
Des ateliers de lecture pour enfants

P. 16

MDN

ALGÉRIE-RUSSIE
Un détachement de navires de guerre russes accoste au port d'Alger

P. 24

BOUIRA

Trois morts et trois blessés dans un accident de la route



Trois personnes ont trouvé la mort mardi et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu sur le chemin de wilaya n 24 reliant Taguedit à Bordj Okhris (Sud de Bouira), a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision entre trois véhicules. "Trois hommes âgés entre 36 et 60 ans ont rendu l'âme sur le coup, dont leurs corps ont été transportés à l'hôpital de Sidi Aïssa (M'Sila)", ont précisé les services de la protection civile.

Trois autres personnes, des jeunes âgés entre 26 et 34 ans ont été blessées dans cet accident et elles ont été évacuées vers le même hôpital, a-t-on expliqué de même source. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

JUSTICE

Non -lieu pour le président et des membres de l'APC de Laghouat

Le tribunal d'Ain-Madhi (wilaya de Laghouat) a décidé mardi d'un non-lieu à l'encontre du président et de quatre membres de l'Assemblée populaire communale (APC) du chef-lieu de wilaya ainsi que du secrétaire général par intérim de la commune, a-t-on appris de source judiciaire.

Une instruction judiciaire sur une affaire de manipulation d'une liste nominative de bénéficiaires de lots de terrain à bâtir dans la commune de Laghouat avait concerné le président de l'APC (M.B), quatre de ses membres (A.B, A.M, H.B et M.B) ainsi que le SG par intérim de la commune (M.R), a rappelé la source.

Les services de la Daira de Laghouat devront établir un rapport à soulever à la wilaya puis au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, pour examiner la question, sachant que les mis en cause avaient fait l'objet le 24 décembre dernier d'une mesure de suspension à titre conservatoire durant la période de l'instruction, a ajouté la source.

Les mis en cause devront ainsi être réintégrés à leur poste respectif du fait qu'ils ont été innocentés par la justice, a conclu la source judiciaire.

COMMERCE

L'inspecteur général du ministère se réunit avec les représentants du personnel du secteur

L'inspecteur général du ministère du Commerce s'est réuni, lundi en aparté, avec les représentants du Syndicat national des travailleurs du secteur du commerce, et de la Fédération nationale du personnel du secteur du commerce, indique un communiqué du ministère.

Tenues au siège du ministère, ces deux réunions s'inscrivent dans le cadre du "dialogue ouvert par la tutelle avec l'ensemble des partenaires professionnels en vue de poursuivre la collaboration en faveur de la promotion des conditions professionnelles du personnel du secteur", ajoute la même source.

Pour rappel, le ministère du commerce avait indiqué que les portes du dialogues demeuraient ouvertes aux syndicats du secteur ayant appelé leurs bases à une grève, survenue du 3 au 5 janvier et du 10 au 13 du même mois.

OUARGLA

181 affaires criminelles traitées



Les services de police dans les wilayas du Sud-est ont traité en 2020 grâce au système automatisé d'identification des empreintes digitales (AFIS) 181 affaires criminelles, selon un bilan annuel 2020 de l'Inspection régionale Sud-est de Police à Ouargla.

Le système automatisé d'identification des empreintes digitales a permis aux investigateurs de la police judiciaire de résoudre ces affaires liées à différents aspects de la criminalité et l'arrestation des auteurs présumés à travers la reconnaissance de leurs empreintes digitales, a-t-on relevé. Les éléments de la police ont également réussi à récupérer six (6) véhicules volés, à la faveur de l'introduction du système de reconnaissance de véhicules volés dit "LAPI" (Lecteur automatique des plaques d'immatriculation), a ajouté la source.

APN

Seddik Chihab aux concertations virtuelles de l'UIP sur les dispositions législatives types des victimes du terrorisme



Le député Seddik Chihab prendra part mardi au 4ème round de la série des concertations virtuelles organisées par l'Union interparlementaire (UIP) sur les dispositions législatives types des victimes du terrorisme, a indiqué lundi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). "Le député Seddik Chihab prendra part, demain mardi, au 4ème round de la série des concertations virtuelles organisées par l'UIP sur les dispositions législatives types des victimes du terrorisme, en partenariat avec le Bureau des Nations unies contre le terrorisme et l'Office onusien contre les drogues et le crime", précise la même source. Les travaux de ces nouvelles concertations seront consacrés à l'examen du thème: "Rôle des associations et des organisations non gouvernementales (ONG) de défense des victimes du terrorisme", ajoute la même source.

EL TARF

Neutralisation d'un réseau de cambrioleurs

Un réseau composé de sept individus, spécialisé dans le cambriolage de maisons, de véhicules et motocyclettes opérant sur l'axe Annaba-El Chatt (El Tarf) a été démantelé et un important lot d'objets volés a été restitué par les services de la police judiciaire de la sûreté urbaine extra-muros de la commune côtière d'El Chatt, a-t-on appris lundi auprès du c chargé de la communication à la sûreté de wilaya. Agés entre 20 et 30 ans, ces individus dont le chef est un repris de justice connu par les services de police, ont été appréhendés sur la base de plaintes émanant de victimes, a ajouté le commissaire principal Mohamed Karim Labidi, signalant que l'enquête ouverte a permis d'arrêter l'auteur d'un cambriolage d'un domicile dans la commune de Besbes.



AIN DEFLA

Un voleur de téléphones coffré



Les services de sécurité de Ain Defla ont arrêté récemment à Khémis Miliana un repris de justice (45 ans) versé dans le vol des téléphones portables, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Suite à de nombreuses plaintes de citoyens faisant état du vol de leurs téléphones portables à Khémis Miliana, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra ont mis au point un plan visant la neutralisation de l'auteur de ces actes répréhensibles, a-t-on indiqué.

Après avoir identifié le détrousseur en question, un repris de justice notoire, les policiers l'ont arrêté au milieu de la semaine dernière quelque temps après qu'il eut subtilisé à sa victime un téléphone portable au niveau d'un café de Khémis Miliana, non sans lui avoir au préalable promis de l'acheter, a-t-on fait savoir.

TIZI-OUZOU

Perturbations dans le réseau d'eau potable



L'alimentation en eau potable sera perturbée demain mardi dans quatre quartiers de la commune de Tizi-Ouzou, pour travaux, a indiqué lundi dans un communiqué, l'unité de wilaya de l'algérienne des eaux (ADE).

Des travaux de réhabilitation du réservoir de Tala-Allam, entraîneront une "perturbation" dans l'alimentation en eau potable mardi au niveau de Tala Allam, le village de Boukhalfa, Boulevard Saïd Amirouche et la zone des dépôts (banlieue Sud-ouest de Tizi-Ouzou), a-t-on précisé de même source.

Les travaux qui seront lancés par l'ADE consistent en le "renouvellement total de la chambre de vannes", a-t-on expliqué, avant d'ajouter que l'opération de réhabilitation du réservoir de Tala-Allam vise à assurer une meilleure répartition de l'eau au niveau de cette partie de la commune du chef-lieu de wilaya.

IMPORTATIONS DE VÉHICULES

Des autorisations provisoires pour 4 concessionnaires

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a signé lundi les autorisations provisoires d'importation des véhicules neufs pour quatre (4) concessionnaires, sur avis du comité technique chargé de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de cette activité, indique le ministère dans un communiqué.

En outre, le comité a notifié des levés de réserves pour quatre autres concessionnaires, selon le communiqué. Il a également notifié un avis défavorable pour deux concessionnaires ayant la possibilité de présenter un recours à la commission de recours dans les délais réglementaires. Cette première partie des dossiers déposés à ce jour, sera suivie d'autres dossiers présentés au Comité, par ordre d'arrivée et selon la catégorie de véhicules au titre desquels la demande est formulée. Tout comme seront traités tous les dossiers arrivés au ministère de l'industrie, dans les mêmes règles et délais, au fur et à mesure de leur présentation sans autre restriction que la conformité aux lois et règlements, souligne le communiqué. Dans ce cadre, le ministère informe que les notifications de décisions sont destinées "unique-

ment aux intéressés" et ne sont pas portées à la connaissance du Public, la loi prohibant la publication d'informations d'ordre professionnel privé, à toute autre partie que celles intéressées par la procédure. Par ailleurs, le ministère recommande aux médias "d'éviter toute surenchère et la publication de fausses informations ou de listes fictives qui visent l'orientation de l'opinion publique vers un dossier pris en charge, mais secondaire, au détriment de véritables priorités de l'économie nationale et de l'intérêt général".

"Certaines parties, tant internes qu'externes, aux intérêts contraires à ceux de l'économie Nationale, et contrariées dans leurs démarches passées et projections futures, alimentent une campagne tendancieuse à travers certains médias dans le but, vain, d'influer sur la

démarche du ministère de l'Industrie dans le sens d'une démarche non conforme à la réglementation édictée par les Pouvoirs Publics à cet effet", déplore le ministère dans son communiqué.

Cette démarche reposant sur la transparence, le droit et l'intérêt de l'économie nationale, est entièrement régie par les dispositions du décret 20-227 publié au journal officiel et accessible à toute personne désirant le consulter. Dispositions auxquelles "nul ne saurait déroger, sous aucun prétexte, et ouvrant la voie à toute partie qui y souscrit d'exercer l'activité de concessionnaire, après passage de toutes les procédures claires et transparentes qu'elles édictent, tout en fermant cette même voie à toute surenchère, manœuvre ou pressions, y compris par le biais d'une campagne de désinformation", sou-



ligne-t-il. "Les parties n'ayant pas déposé de dossier sur le portail prévu à cet effet, et qui, néanmoins s'acharnent par l'invective et la désinformation à semer le doute sur la démarche des pouvoirs publics, et sur les textes régissant cette ac-

tivité, en vue de les rendre plus conformes à leurs visées, doivent savoir, qu'à l'avenir, toute fausse information, distillée sciemment, fera l'objet des procédures, prévues par la loi à cet effet", avertit le département de l'Industrie.

RÉVOLUTION - ANNIVERSAIRE Constantine : le patriotisme et le sacrifice du chahid Didouche Mourad mis en exergue

Le patriotisme et le sacrifice du chahid Didouche Mourad (1927-1955) lors de la Guerre de libération, ont été mis en exergue lundi, à Constantine par le secrétaire général du ministère des Moudjahidine et Ayants-droit, Laïd Rebika, lors d'une conférence organisée dans le cadre des festivités officielles commémorant le 66e anniversaire de la mort du martyr héros, au champ d'honneur.

"Le chahid Didouche Mourad s'est sacrifié pour que l'Algérie recouvre sa liberté et son indépendance et ses sacrifices demeurent présents dans la mémoire nationale", a précisé, M. Rebika, dans son allocution, à l'ouverture de cette conférence tenue à l'université des sciences islamiques "Emir Abdelkader", à l'initiative du centre des études et de recherches dans le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954, organisme dépendant du ministère de tutelle, avec la collaboration de la direction locale des moudjahidine. De son côté, le chef de l'exécutif local, Ahmed Abdelfahid Saci, a relevé que "le martyr héros, chef de la wilaya II historique avait amplement contribué à faire émerger une prise de conscience patriotique parmi le peuple algérien, durant l'ère coloniale", soulignant que cette rencontre historique ambitionne de mettre en avant le parcours glorieux de Didouche Mourad et d'encourager les jeunes générations à préserver la mémoire nationale et œuvrer à suivre le parcours de leurs aîeux au service du développement du pays.

Dr Allaoua Amara, enseignant et chercheur spécialisé de l'histoire de l'Algérie, à l'université "Emir Abdelkader" a mis l'accent, sur le parcours militant du Chahid Didouche Mourad, son expérience militaire lors de la guerre de libération et les batailles qu'il a menées contre le colonialisme dans la région du Nord Constantinois.

Le même conférencier a rappelé également la contribution du chahid dans la création de la section El Amel des Scouts musulmans algériens (SMA). Un documentaire retraçant le parcours de Didouche Mourad a été diffusé à l'occasion, en plus d'un témoignage vivant sur le martyr, présenté par la moudjahida, Zakia Boucherha.

Des membres de la famille de Didouche Mourad et des moudjahidine ont été honorés lors de cette rencontre, organisée en présence des autorités locales civiles et militaires ainsi que des professeurs et étudiants universitaires. Aussi, une exposition de portraits des martyrs de la guerre de Libération et des livres traitant la révolution algérienne de novembre 1954, a été inaugurée par le secrétaire général du ministère des Moudjahidine et ayants droits, au hall de l'université des sciences islamique. Dans la région de Oued Boukerker relevant de la commune de Zighoud Youcef, le lieu, où le martyr Didouche Mourad est tombé au champ d'honneur, le 18 janvier 1955, le secrétaire général du ministère des Moudjahidine et ayants-droit, accompagné des autorités civiles et militaires, des moudjahidine, et de citoyens, s'est recueilli à la mémoire des chahada de la révolution et visité le mémorial dédié au martyr Didouche Mourad, où une gerbe de fleur a été déposée. Sur les lieux, une exposition dédiée aux martyrs de la guerre de libération a été organisée.

APS

AGRICULTURE

Un premier atelier de formation en faveur des journalistes



Les participants au premier atelier de formation organisé par la Chambre nationale d'agriculture (CNA) en faveur des journalistes, ont mis en avant la nécessité d'élargir les connaissances de cette catégorie sur les différentes filières agricoles en vue de lui permettre de produire un contenu médiatique précis.

Lors d'un atelier intitulé «pour une information agricole spécialisée», organisé en présence des différents médias nationaux, les intervenants ont convenu de l'importance de présenter les informations et expertises nécessaires aux journalistes dans divers spécialités et filières agricoles pour qu'ils puissent traiter plusieurs thèmes avec précision et donner des informations exactes.

A cette occasion, le président de la CNA, M. Hambli Mohamed Yazid a précisé que cet atelier de formation organisé pour la première fois dans le secteur agricole, tend à optimiser les compétences des journalistes dans ce domaine, à la faveur des ateliers continus pour qu'ils puissent obtenir des informations et des données importantes sur les filières agricoles en tant que base d'informations, à partir de laquelle ils rédigeront leurs articles. Selon M. Hambli, l'information est l'un des secteurs vitaux qui s'intéressent à cerner les problèmes qui entravent les plans de développement dans notre société et s'emploient à les traiter à travers la couverture de la plupart des avis et opinions pour régler ces problèmes. Il s'agit également de l'importance de soutenir et d'orienter les journalistes afin de les sensibiliser

aux efforts consentis pour assurer la sécurité alimentaire nationale et transmettre les préoccupations des producteurs et des opérateurs dans le secteur de manière objective. L'ensemble des médias nationaux doivent se focaliser sur les efforts des agriculteurs et des éleveurs et éclairer l'opinion publique en cette matière, a-t-il ajouté.

Pour le même responsable, cet atelier ouvrira la voie à la mise en place d'une stratégie nationale de l'information agricole pour être le principal trait d'union entre les différents secteurs et le véritable reflet du développement dans le secteur.

Selon M. Hambli, la CNA a pour objectif d'organiser d'autres ateliers de formation et des visites sur le terrain d'exploitations agricoles, afin de s'enquérir directement du processus de production. La CNA devrait annoncer le lancement du concours national du meilleur article agricole, du meilleur reportage agricole et du meilleur programme agricole dans les semaines à venir.

Cet atelier a été encadré par des experts et des spécialistes du secteur agricole au profit des journalistes des médias audiovisuels et de la presse écrite.

Les experts des chambres agricoles de plusieurs wilayas du pays, ont abordé des thèmes importants tels que les filières des céréales, du lait, et des fruits et légumes, les fondamentaux de l'itinéraire technique des cultures, les règles de base de la production agricole, les techniques, la protection des productions contre les maladies et mauvaises herbes,

et les conditions de travail des agriculteurs en terme de moyens et de besoins physiologiques. Les experts ont également évoqué l'irrigation complémentaire et l'optimisation du rendement, en adoptant des méthodes scientifiques modernes et des systèmes informatiques intelligents, en créant des applications dédiées aux agriculteurs et en utilisant des smartphones pour surveiller leurs cultures, outre les questions du financement, l'octroi de crédits et la couverture sociale des agriculteurs.

Les ingénieurs agronomes présents ont également discuté des méthodes à même d'améliorer les bonnes pratiques agricoles, soulignant la nécessité de créer des laboratoires spéciaux pour analyser les produits agricoles avant leur mise en marché, afin de mieux protéger les consommateurs. De son côté, la chargée de l'information et de la communication au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Fatima Hammouche, a souligné l'importance de cet atelier de formation, étant un trait d'union direct entre les professionnels du secteur et les journalistes. Selon Mme Hammouche, une bonne assimilation, par les journalistes, des questions liées aux différentes filières agricoles leur permettra de fournir des informations précises à l'opinion publique, notamment à la faveur des objectifs fixés par le secteur pour relever les défis de la sécurité alimentaire et de la diversification de l'économie.

COMMERCE

Plusieurs opérations pour réguler le marché et organiser l'activité commerciale en 2020

Le secteur du commerce a mis en œuvre, en 2020, plusieurs opérations visant à réguler et à organiser les activités commerciales, en exécution du programme d'action du Gouvernement et en application des orientations du Président de la République, lit-on dans un rapport portant bilan des activités du secteur, dont l'APS a obtenu une copie.

Selon le rapport, le ministère a mis sur pied quatre dispositifs qui visent l'organisation de la commercialisation de plusieurs produits de consommation, dont essentiellement le lait subventionné, la farine, la semoule, ainsi que deux systèmes le premier portant sur le remboursement des frais de transport terrestre des marchandises, et le deuxième relatif aux cartes géographiques et applications numériques.

Le dispositif régissant la production et la distribution du lait subventionné a été mis sur pied sur la base d'une évaluation globale de cette activité, donnant lieu à la prise de plusieurs mesures, dont essentiellement la création d'un système informatique de maîtrise de la traçabilité et de la production et de la distribution du lait.

Il s'agit aussi de la finalisation du fichier national des laiteries contractualisées avec l'Office national interprofessionnel du lait et des dérivés laitiers (ONIL), du fichier des distributeurs agréés par les laiteries et du fichier des commerçants de détail approvisionnés par ces distributeurs. Dans ce cadre, le décret portant définition des prix à la production et aux différents stades de la distribution du lait pasteurisé conditionné en sachets a été amendé, dans le but de renforcer le contrôle sur la destination finale de ce produit, destiné exclusivement aux ménages.

Pour ce qui est du dispositif de production et de distribution de la farine et de la semoule subventionnées et du dispositif de compensation de l'huile et du sucre blanc, le rapport a fait état de l'élaboration d'un nouveau texte devant permettre le maintien de la subvention pour le blé tendre et le blé dur exclusivement à la production de la farine et de la semoule destinées aux boulangeries, à la consommation des ménages et



aux collectivités.

Ainsi, deux décrets ont été élaborés, lesquels modifient et complètent les dispositions des deux décrets exécutifs fixant les prix à la production et aux différents stades de la distribution des semoules de blé dur et ceux aux différents stades de la distribution des farines et des pains, en sus de la révision du système de compensation des prix de l'huile alimentaire et du sucre blanc. En outre, il a été suggéré, au titre de la loi de finances 2021, des mesures incitatives à même d'encourager les cultures industrielles et les industries de transformation. En matière d'encadrement du marché pour faire face aux répercussions de la pandémie de Covid-19, en particulier pendant le mois de Ramadhan, le secteur a organisé des opérations de suivi quotidien de la disponibilité des produits et des prix au niveau des marchés de gros et de détail (produits alimentaires et agricoles ainsi que les viandes rouges et blanches).

Un rapport quotidien sur l'évolution des prix et un autre hebdomadaire sur l'état des approvisionnements étaient dressés pendant le mois en question, rapports auxquels viennent s'ajouter les mesures prises

à l'effet de remédier aux dysfonctionnements et aux niveaux de stocks en matières premières et produits de large consommation.

De plus, le système de compensation des frais de transport routier des marchandises a été mis à jour, à travers la préparation d'un rapport d'évaluation global du système en termes de nombre de wilayas bénéficiaires, afin de le maintenir au profit des grandes wilayas du Sud (Adrar, Tamanrasset, Illizi et Tindouf) et la révision de la liste des produits concernés par la compensation, avec la définition des sources d'approvisionnement et des délais fixés fin 2020. A ce titre, il a été décidé la mise en place d'un système de cartographie géographique et d'applications numériques, lequel suivra le réseau de production et de distribution des produits de base, leurs capacités de production, les quotas quotidiens de ces produits, ainsi que la détermination des quantités de produits au niveau de toutes les unités de production, avec la mise au point d'un système d'information pour gérer les autorisations préalables de production et d'importation des produits cosmétiques, d'hygiène corporelle et des produits toxiques.

CONSEIL NATIONAL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

La composition et le fonctionnement fixés

Le décret présidentiel portant composition et fonctionnement du Conseil national économique, social et environnemental, a été publié au Journal Officiel (JO) N3.

Signé par le Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, ce décret présidentiel porte le numéro 21-37 et est daté du 6 janvier 2021. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions, le Conseil, institution consultative et cadre de dialogue, de concertation, de proposition, de prospective et d'analyse, est chargé notamment d'ériger et d'animer des espaces de dialogue, de concertation et de coopération avec les autorités locales, incluant aussi bien les exécutifs que les assemblées élues et favorisant l'inclusion territoriale, stipule le texte.

Le Conseil est également appelé à dynamiser et de contribuer à l'organisation et à la facilitation du dialogue social et civil, ouvert à toutes les parties, assurer et favoriser la concordance et le rapprochement entre les différents acteurs économiques, sociaux et environnementaux, en associant les partenaires de la société civile, de sorte à concourir à l'apaisement du climat économique et social.

Il a également pour mission de proposer et de recommander au Gouvernement toutes mesures et dispositions d'adaptation ou d'anticipation des politiques publiques tenant compte des mutations et évolutions socio-économiques et environnementales en cours ou projetées. Selon le décret, le Conseil devrait aussi initier ou contribuer à toute étude visant l'évaluation de l'efficacité des politiques publiques dédiées au déve-

loppement de l'économie nationale.

S'agissant de l'organisation du Conseil, le texte stipule que les organes du Conseil sont le président, l'assemblée plénière, le bureau et les commissions permanentes, soulignant que le Président de la République nomme le président du Conseil dans ses fonctions par décret présidentiel, et il est mis fin à ses fonctions dans les mêmes formes.

Le Conseil est constitué de 200 membres répartis comme suit : soixante-quinze (75) au titre des secteurs économique, social et environnemental, soixante (60) au titre de la société civile, vingt (20) au titre des personnalités qualifiées désignées, ainsi que quarante-cinq (45) au titre des administrations et institutions de l'Etat. Les membres sont désignés pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable une seule fois, souligne le décret, ajoutant que la composante de ces groupes représentatifs doit comporter, au moins, un tiers (1/3) de femmes. Par ailleurs, le décret note que le Conseil a la latitude d'accéder aux bases de données et centres de données, à vocations économique, sociale et environnementale, des départements ministériels, institutions, établissements et des organismes publics de l'Etat, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Les documents résultant des travaux du Conseil sont publiables, par tous moyens, dans un délai n'excédant pas quarante-cinq (45) jours après leur transmission à l'autorité de saisine, sauf avis contraire, selon le cas, du Président de la République ou du Premier ministre, précise le texte.

ENERGIES RENOUVELABLES

M. Chitour présente les objectifs de l'Algérie à la 11^e AG des ER

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, est présenté lundi les objectifs et priorités du Gouvernement algérien dans le domaine des énergies renouvelables et de la transition énergétique lors de la séance plénière de la 11^e Assemblée Générale des Energies Renouvelables (IRENA), indique un communiqué du ministère.

L'Algérie a participé aux travaux de la 11^e Assemblée Générale des Energies Renouvelables (IRENA), qui se tient virtuellement du 18 au 21 janvier, pour débattre des questions clés de la transformation énergétique mondiale et tracer la voie à suivre pour l'Agence dans un contexte de pandémie de COVID-19, a indiqué le

ministère.

Ajoutant que la délégation algérienne est composée de représentants du ministère de Transition Énergétique et du ministère de l'Énergie. Au cours de cette première journée, M. Chitour est intervenu en séance plénière, pour présenter les objectifs et priorités du Gouvernement dans le domaine des énergies renouvelables et de la transition énergétique et le potentiel important que recèle l'Algérie en termes de ressources renouvelables et humaines, précise la même source.

Le ministre a, également, réitéré le fort engagement de l'Algérie aux efforts mondiaux dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques, notamment pour la réalisation des

objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, l'Agenda du développement durable 2030 de l'ONU, et sur le plan régional l'Agenda 2063 pour l'Afrique, a ajouté le ministre. M. Chitour a, en outre, affirmé sa disponibilité à mener des actions de coopération dans un esprit gagnant-gagnant pour accélérer la voie vers une transition énergétique juste, et équitable dans le cadre bilatéral et multilatéral à l'instar de l'IRENA.

Les travaux de cette assemblée, qui traite de la thématique "Covid-19-Transition Énergétique" ont regroupé 90 ministres et hauts fonctionnaires et environ 800 participants gouvernementaux représentant 133 pays et l'Union européenne, a expliqué le département de M. Chitour.

Cela en plus de près de 1300 participants représentant des institutions des secteurs public et privé, de la société civile et du milieu universitaire ainsi que des représentants des médias qui se sont joints à l'événement, a détaillé le ministre.

Des ministres et des participants de haut niveau animeront quatre sessions plénières ministérielles qui auront lieu les 19 et 20 janvier, a expliqué la même source évoquant des débats autour de sujets spécifiques tels que la planification énergétique nationale, le financement des énergies renouvelables, les énergies renouvelables et la voie vers la neutralité carbone et la dynamisation des soins de santé, conclut le communiqué.

ASSURANCES

La CNAS lance une campagne d'information sur le dépôt de la DAS 2020

L'Agence d'Alger de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement d'une campagne d'information relative au dépôt de la déclaration annuelle des salaires et des salariées (DAS 2020).

Le but de cette campagne consiste à "inciter les employeurs à déposer leur DAS en ligne via le portail de la télé-déclaration, disponible sur le site web de la CNAS : www.cnas.dz", précise le communiqué. Ce service est "disponible 24 H et 7/7, sans déplacement et sans fourniture de document en papier", ajoute la même source, expliquant qu'"il suffit de cliquer sur le portail de la télé-déclaration et de renseigner les cases apparentes, d'où l'employeur effectuera également la demande d'immatriculation ou d'affiliation des employés".

Cette procédure "assure la couverture sociale des assurés sociaux et de leurs ayants droit, en matière de différentes prestations offertes par

la CNAS, à l'instar des maladies professionnelles et des accidents de travail, remboursement des frais de soins, maternité, maladie longue durée, etc.", indique également le communiqué. Dans ce cadre, la CNAS "invite les employeurs à déposer la déclaration annuelle des salaires et salariées, avant le 31 janvier 2021, à l'effet d'éviter toute pénalité engendrée par le dépôt tardif des cotisations, et ce conformément à la loi 08-17 du 13/11/2004 modifiant et complétant la loi 83/14 du 02 juillet 1983, relative aux obligations des assujettis en matière de sécurité sociale", souligne la même source. A propos du dépôt des chèques, "il suffit aux concernés de se rapprocher des structures de paiement de la CNAS les plus proches pour les déposer", précise le communiqué qui souligne que cette mesure est prise dans "le cadre des facilitations octroyées aux employeurs en vue d'éviter la propagation du Coronavirus".

BAYADH

336 agriculteurs bénéficient du programme d'appui agricole en 2020

Pas moins de 336 agriculteurs de la wilaya d'El Bayadh ont bénéficié du programme d'appui agricole destiné à l'acquisition de matériel d'irrigation en 2020, a-t-on appris mardi auprès de la direction des Services agricoles (DSA).

Le chef de service organisation de la production et appui technique, Mohamed Djebiri a indiqué que les agriculteurs ont été dotés de matériel d'irrigation agricole dans le cadre du programme de développement de l'irrigation et pour augmenter la superficie irriguée dédiée à la céréaliculture dans la wilaya.

L'opération, financée par le Fonds national de développement agricole (FNDA), a nécessité une enveloppe de 150 millions DA ayant permis aux agriculteurs d'acquiescer du matériel, dont



372 pompes à eau et 681 équipements d'irrigation par aspersion, a-t-on fait savoir. Elle a permis aussi la réalisation de 3 puits artésiens

et de 96 bassins de collecte d'eau, ainsi que la dotation des agriculteurs concernés de matériel agricole divers. La surface irriguée a atteint la saison agricole écoulée 5300 hectares, selon la même source. Cette superficie de vra atteindre cette saison agricole 6.000 ha, selon les prévisions de la direction des Services agricoles.

Pour rappel, quelque 230 agriculteurs ont bénéficié du matériel d'irrigation agricole en 2019 pour un montant de plus de 45 million DA.

TLEMCCEN

Lancement de l'opération d'indemnisation des fellahs sinistrés

L'opération d'indemnisation des fellahs dont les vergers ont été dévastés par les feux de forêts durant l'année 2020 vient d'être lancée à travers la wilaya de Tlemcen par la Conservation des forêts, a-t-on appris mardi d'un responsable de la Conservation. Ce sont ainsi 120 agriculteurs dont les vergers de plantation fruitière ont été détruits par les feux qui sont concernés par cette opération, a indiqué Lachgar Mohamed. L'opération d'indemnisation permettant la régénération du couvert végétal à travers la wilaya de Tlemcen

porte sur la mise en terre de 5,911 plants de diverses espèces, notamment des cerisiers, des amandiers, des oliviers et des pommiers, selon la même source. La wilaya de Tlemcen, qui dispose d'un patrimoine forestier de plus de 200.000 hectares, a enregistré durant la saison estivale et le début de l'automne notamment dans la première semaine de novembre dernier, un nombre important d'incendies qui se sont déclenchés à Tlemcen et dans plusieurs wilayas du pays, ayant causé la destruction de plusieurs hectares de couvert

végétal et de forêts. M. Lachgar a estimé, dans une déclaration à l'APS, la superficie globale ravagée par les feux de forêts l'an dernier à 800 ha de couvert végétal, de maquis, de broussailles et de forêts. Plusieurs campagnes de reboisement dans les massifs forestiers durement touchés par ces sinistres sont régulièrement organisées par les services forestiers de la wilaya en collaboration avec la société civile tlemcenienne et des associations écologiques, indique-t-on de même source.

BOUIRA

Suspension de l'AEP dans des communes de l'est et du sud mercredi

L'alimentation en eau potable sera suspendue mercredi dans quelques communes de l'est et du sud de la wilaya en vue de lancer une opération de réparation et de réhabilitation de la station de pompage (SP1) et de la conduite principale du barrage Tilesdit, a indiqué mardi l'Algérienne des Eaux (ADE). "Les travaux de réhabilitation seront lancés mercredi par les entreprises Foremyd et Schneider Electrique pour réparer la SP1 et la conduite principale du barrage Tilesdit, a expliqué l'ADE dans un communiqué remis à la presse. Cette opération, qui durera huit heures, causera une rupture de l'alimentation en eau potable dans quelques communes de l'est et du sud à l'image de "Bouira, Bechloul, El Asnam, Ahl Laksar, Ouled Rached, Bordj Khris, Mezbour, Taguedit, Ath

Laâziz, Haizer et Oued El Bardi", a précisé la même source. "L'AEP reprendra progressivement après la fin de cette opération qui consiste aussi à la réparation d'une fuite enregistrée sur la conduite principale du barrage", a tenu à assurer l'ADE, qui s'est excusée après de ses abonnés pour les désagréments causés par cet incident. Par ailleurs, le même organisme public a invité mardi les citoyens des localités Fraxa, Ouled El Mardja, Ouled Boudiaf et Bahalia relevant de la municipalité d'Oued El Bardi (Sud-est de Bouira) à s'approcher de ses services pour fournir leurs dossiers en vue de les raccorder au réseau de l'alimentation en eau potable, "dont les travaux de réalisation sont achevés", a tenu à préciser l'ADE dans un autre communiqué.

ANNABA

Ouverture "prochaine" de huit maisons de jeunes dans quatre communes

Le réseau des établissements et maisons de jeunes de la wilaya d'Annaba sera renforcé par huit (8) nouvelles infrastructures, devant être ouvertes "durant le premier trimestre de l'année 2021" dans des zones d'ombre relevant de quatre (4) communes, a-t-on appris lundi du directeur de l'Office des établissements de jeunes ODEJ, Messaoud Ben Nedjah. Les nouvelles maisons de jeunes seront ouvertes dans les zones d'ombre des communes d'Ain El Berda, Séraïdi, Chétaïbi et Teriaât, a indiqué le responsable, mettant l'accent sur l'importance de ces espaces pour la promotion des talents et initiatives des jeunes dans les domaines culturels, scientifiques et d'attraction et pour offrir des opportunités de développement des activités manuelles de la femme rurale. Les 32 centres et maisons de jeunes répartis à travers la wilaya d'Annaba s'orientent vers la promotion et l'encadrement de l'animation scientifique et d'innovation des jeunes à travers l'encouragement à l'ouverture des ateliers scientifiques, a-t-il expliqué. Les efforts sont concentrés actuellement sur les as-



pects en rapport avec la gestion et l'encadrement à travers la formation et la mise à niveau des staffs chargés de l'encadrement de ces espaces et l'encouragement des activités scientifiques ainsi que l'utilisation des technologies numériques sans pour autant négliger les activités de loisirs, culturelles et artistiques, a fait savoir le responsable.

Les maisons et centres de jeunes d'Annaba connaissent actuellement un dynamisme remarquable en prévision de leur

réouverture après plus de 10 mois de fermeture à cause du coronavirus, a souligné la même source, affirmant que l'ouverture de ces espaces aura lieu dans le strict respect du protocole sanitaire de prévention contre la Covid-19. Parallèlement aux opérations de nettoyage et de désinfection en cours dans les espaces dédiés aux jeunes, les responsables de l'ODEJ d'Annaba en collaboration avec des associations s'attendent à assurer une ouverture dans les meilleures conditions, selon la même source.

BLIDA

Formation des chasseurs

Près de 300 chasseurs ont bénéficié, durant ces deux dernières années à Blida, de sessions de formation, dans le cadre de la lutte contre le braconnage, a-t-on appris, lundi, auprès de la chargée de communication de la conservation des forêts de la wilaya. "Ces sessions de formation, initiées depuis 2018, dans le cadre de l'organisation de l'activité de chasse et de la lutte contre le braconnage, ont profité à 288 chasseurs adhérents à 11 association de chasse de wilayas", a indiqué à l'APS, Mme. Fathia Amer, signalant l'impossibilité de programmation de nouvelles sessions, en raison de la pandémie de la Covid-19. D'une durée de trois jours, ces sessions dont l'encadrement a été assuré par des cadres de la conservation et des représentants du corps sécuritaire et de la protection civile, ont comporté un volet théorique et un autre pratique. Selon le chef du service de protection de la faune et de la flore à la conservation des forêts, Abdallah Doufane, au volet théorique les chasseurs ont reçu des informations sur les types de proies (mammifères et oiseaux) autorisées à la chasse durant des périodes fixes, ainsi que celles protégées et interdites à la chasse, dont la cigogne et l'hyène rayée. La législation organisant la chasse a été également abordée lors de ces sessions, a-t-il signalé. Quant au volet pratique, il a consisté à inculquer aux chasseurs des cours sur l'usage des armes, des munitions de chasse et des premiers secours à prodiguer en cas d'accident, selon M. Doufane. Les conditions requises pour bénéficier de ces sessions sont, entre autres, être adhérent à une association de chasse, avoir 18 ans et plus et disposer d'un permis de port d'arme, avec la présentation d'un certificat médical attestant que le chasseur est indemne de tout handicap physique ou mental. Sur un autre plan, Mme. Amer a fait cas d'un recul du nombre des infractions liées au braconnage, ces dernières années, expliquant cela par le "rôle sensibilisateur" de ces sessions de formation, qui contribuent, selon elle "à faire prendre conscience aux chasseurs du danger du braconnage sur l'équilibre environnemental, un fait qui était ignoré par nombre d'entre eux", a-t-elle souligné. Elle a signalé l'enregistrement, l'année dernière, d'une unique infraction liée à la chasse de trois lièvres à l'aide d'outils traditionnels, piège en fer, durant la période d'interdiction de chasse, avec la saisie des proies et des outils en question, et la délivrance d'un PV. Toujours au titre des efforts de lutte contre le braconnage et de protection de la faune, la conservation des forêts de Blida, s'attelle, selon M. Doufane, à l'intensification des patrouilles des contrôle au niveau des forêts de l'Atlas blidien, qui compte de nombreuses espèces protégées, à l'exemple de la cigogne, du hérisson et de l'hyène rayée, outre d'autres espèces autorisées à la chasse durant des périodes fixes, dont le lièvre, la caille, la perdrix et le sanglier.

Le Conseil supérieur de la chasse et du patrimoine cynégétique a été installé samedi. Sa mission est d'éradiquer le braconnage en imposant, à nouveau, des mécanismes de la gestion de la chasse et en accentuant la protection, le développement durable et l'équilibre du patrimoine cynégétique. A cela s'ajoute, l'organisation des chasseurs pour mieux maîtriser et préserver le patrimoine cynégétique, qui représente un défi majeur, en raison du manque de proies et la réduction de leur zone de prolifération, causant, à l'occasion, la perte de la biodiversité.

ENERGIES RENOUVELABLES

M. Chitour évoque avec le président de la CAPC le rôle des entreprises algériennes dans la transition énergétique

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, a reçu lundi à Alger, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Sami Agli, afin d'évoquer le rôle des entreprises locales dans la transition énergétique.

A cette occasion, les deux parties ont évoqué l'intérêt de la coopération et du dialogue pour mettre en œuvre les opportunités importantes que compte le pays, et ce, avec la contribution des entreprises locales.

"Nous avons évoqué ce qui est possible de faire ensemble dans le cadre d'une transition énergétique qui s'impose à nous d'ici 2030.

Pour cela, nous avons exposé toutes les opportunités que nous devons mettre en œuvre", a indiqué le ministre à l'APS en marge de cette réunion, soulignant "l'impulsion très importante" que peut apporter la CAPC à cette transition énergétique à travers les entreprises qu'elle regroupe.

M. Chitour a également énuméré les axes abordés pendant cette réunion, dont celui des économies d'énergie représentant, a-t-il dit, un immense gisement impliquant la rénovation du vieux bâti permettant de réduire la consommation énergétique du secteur résidentiel.

De plus, le ministre a évoqué la politique du transport du pays impliquant la rationalisation de la consommation énergétique en termes d'hydrocarbures fossiles tels que l'essence et le gasoil.

Il a ainsi rappelé l'objectif du Gouvernement prévoyant d'installer 200.000 kits essence-GPLC et près d'un millier de kits diesel-GPLC.

"Nous avons évoqué également une collaboration s'agissant de l'électroménager pour faire en sorte d'utiliser de moins en moins d'appareils énergivores en favorisant les appareils de classe A", a indiqué M. Chitour.

Appelant à ne pas se contenter de "la hausse conjoncturelle" du prix du pétrole, le ministre a rappelé lors de son intervention, que le Gouvernement a l'intention de mettre en place un total de 1.000 MW de panneaux solaires au niveau d'une dizaine de wilayas à travers le pays en 2021.

Le plan national dédié à l'énergie solaire prend en compte l'installation d'un minimum de 1.000 MW annuellement d'ici 2030.

Pour sa part, M. Agli a relevé le potentiel important de l'Algérie s'agissant d'énergie renouvelable et d'économie d'énergie et l'effort fait par le ministère en seulement six mois, affirmant adhérer pleinement aux orientations et aux priorités du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables exposées lors de cette réunion par le ministre.

"Les entreprises ont désormais le devoir de traduire ce potentiel et cette vision en opportunités d'investissement local, comme l'ont fait des entreprises membres de notre organisation dans le solaire dans la wilaya d'Ouargla notamment", a-t-il estimé, soulignant l'intérêt de s'orienter vers des standards internationaux dans ce secteur tout en y développant la création d'emplois et un tissu économique dense.

"Nous sommes une organisation qui se veut être opérationnelle et nous voulons capitaliser rapidement sur cet élan", a-t-il affirmé.

TRAVAUX PUBLICS

L'Anesrif placée sous la tutelle du ministère des travaux publics

Un décret exécutif modifiant et complétant le décret portant création de l'agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires a été publié au Journal officiel N 3.

Signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, ce décret portant le numéro 21-36 du 5 janvier 2021 modifie et complète le décret exécutif n° 05-256 du 20 juillet 2005 portant création de l'agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires.

Il stipule que l'agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires est placée

sous la tutelle du ministre des travaux publics.

Elle est, selon le texte, chargée de procéder à la réception, selon les normes et règles de l'art, des ouvrages et infrastructures ferroviaires et de les transférer à la société nationale des transports ferroviaires (SNTF), chargée de leur gestion, selon les conditions et modalités définies par arrêté interministériel du ministre chargé des travaux publics et du ministre chargé des transports.

Le conseil de l'Agence se compose du représentant du ministre chargé des travaux publics, président, du représentant

COMMERCE

Vers l'amendement du cadre juridique des chambres de commerce et d'industrie (ministère)

Le secteur du Commerce a élaboré un avant-projet d'amendement du cadre juridique régissant les chambres de commerce et d'industrie, notamment la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), pour les impliquer davantage dans le développement économique, selon le bilan d'activité du secteur pour l'exercice 2020.

L'avant-projet vise à réformer le cadre juridique régissant les chambres de commerce et d'industrie pour promouvoir leur rôle dans les activités économiques et commerciales et renforcer les échanges commerciaux entre l'Algérie et les autres pays, précise le document dont l'APS a obtenu une copie. Le décret exécutif, actuellement à l'examen au niveau du secrétariat général du gouvernement, permettra d'ériger les chambres de commerce et d'industrie en "outil efficace et moderne pour la promotion de l'économie nationale".

En matière de promotion des relations commerciales bilatérales et multilatérales, la CACI a été chargée de créer des conseils d'affaires avec d'autres Etats et de relancer ceux en place, souligne le document, précisant que 38 conseils du genre ont été relancés en 2020.

Par ailleurs, plusieurs rencontres se sont tenues, fin 2020, avec des experts de l'Union européenne (UE) pour évaluer les mesures d'encadrement du commerce extérieur entre les deux parties, selon la même source qui a rappelé l'adoption par les deux chambres de Commerce de l'accord instituant la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Concernant le troc et le commerce de gros dans les



wilayas frontalières, le rapport a fait état de l'élaboration et de la publication de l'arrêté interministériel fixant les conditions et les modalités d'exercice du commerce de troc frontalier et les listes des marchandises faisant l'objet d'échange avec le Mali et le Niger. Le document a également évoqué le dégel de l'inscription au registre de commerce de la vente en gros des produits non alimentaires et l'examen des conditions et des modalités d'inscription au registre de commerce pour les produits alimentaires. S'agissant de l'organisation des activités commerciales et des professions réglementées, il a été question d'encadrer les actions des huit commissions mixtes de moralisation de l'acte commercial ainsi que les opérations de mise en conformité des registres de commerce électroniques.

Jusqu'au 30 septembre 2020, quelque 1.353.178 registres de commerce électronique ont été délivrés, soit 63,9% du nombre total estimé à 2.188.668 registres.

Il s'agit, en outre, de la modification du décret fixant le modèle de l'extrait du registre du commerce délivré sous format électronique, publié au Journal officiel, et de celui fixant les conditions et modalités d'exercice des activités et des professions réglementées soumises à inscription au registre du commerce dont le texte a été approuvé lors de la réunion du gouvernement.

Il a été question également d'élargir la nomenclature des codes d'activités de commerce ambulants, de créer de nouveaux codes, de simplifier l'immatriculation au registre de commerce et de réformer le système du Centre national du registre

de commerce (CNRC), lié au registre électronique en vue d'augmenter le taux d'inscription, avec la révision des taxes et des droits liés à l'inscription au Registre de commerce. Selon le rapport, l'année 2020 a également vu la prorogation des délais de dépôt des comptes sociaux des entreprises et la facilitation de l'opération de déclaration en ligne, avec la réalisation d'inscription au registre de commerce via Internet dans un délai ne dépassant pas 24 heures. Dans le domaine de l'éducation, le secteur du commerce a préparé un projet de contrat type, en coopération avec le ministère de l'Education, lequ il réglemente la relation entre les écoles privées et les parents d'élèves.

En ce qui concerne les textes de base, une révision des lois relatives à la concurrence, aux pratiques commerciales, à la protection du consommateur et à la répression de la fraude a été entamée, en attendant l'élaboration des projets préliminaires avant la fin de l'année en cours, en sus de la modification du décret fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage, dont le texte a été approuvé lors de la réunion du gouvernement.

ASSURANCE AGRICOLE

La CNMA et le BNEDER signent une convention de partenariat

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et le Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER) ont signé mardi une convention de partenariat portant sur l'accompagnement et la protection de l'ensemble du patrimoine du BNEDER et de ses bureaux de liaisons à travers des produits d'assurance.

Cette convention de partenariat a été signée au siège du BNEDER par le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles et le directeur général du BNEDER, Khaled Benmohamed, a indiqué un communiqué de la CNMA.

Ce partenariat entre dans le cadre de l'accompagnement et la protection de l'ensemble du patrimoine du BNEDER et

de ses bureaux de liaisons à travers des produits d'assurances adaptés à ses besoins et dans ses domaines d'activités, a précisé la même source.

Ainsi, la nouvelle collaboration entre la CNMA et le BNEDER permettra la mise en place d'un protocole d'appui technologique dans le domaine des études agricoles lié principalement à l'élaboration de produits d'assurance de la Caisse adaptés pour les risques climatiques et catastrophes naturelles et perte de rendement, qui seront mis au service des agriculteurs à travers le réseau de la mutualité agricole.

Il est prévu également, dans le cadre de cette convention, la mise en place des programmes d'amélioration des perfor-

mances techniques dans le domaine des assurances agricoles, la facilitation dans l'échange de données et de documentation entre les deux institutions en fonction des projets de développement agricole rural menés conjointement, l'assistance et l'appui à la gestion des risques, ainsi que l'expertise agricoles et agroalimentaire.

En outre, cette convention de partenariat permettra à la CNMA d'assurer un "meilleur accompagnement et un suivi rigoureux des exploitations agricoles de ses assurés agriculteurs et producteurs ainsi qu'une protection assurantielle optimale des activités des agriculteurs et une sécurisation de leurs revenus", a-t-on souligné de même source.

Il précise aussi que la dénomination "transport" est remplacée par celle de "travaux publics" dans les dispositions des articles 15, 16, 18 et 20 du décret exécutif n° 05-256 du 20 juillet 2005 susvisé, et de l'article 5 du cahier des charges de sujet de service public qui lui est annexé.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 55 dollars

Les prix du pétrole se reprenaient mardi mais sans grande conviction, rassurés cependant par le dernier rapport mensuel de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui estime que la demande va repartir en 2021, bien que moins que prévu.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars gagnait 1,13% à Londres par rapport à la clôture de la veille, à 55,37 dollars.

Le baril américain de WTI pour le mois de février grappillait dans le même temps 0,34% à 52,54 dollars.

En hausse, les cours du brut "manquent cependant de direction claire car comme souvent, il y a des arguments baissiers et haussiers", a résumé Eugen Weinberg, analyste.

A l'image du rapport de l'AIE rendu public plus tôt dans la journée: celui-ci fait état de commentaires plutôt optimistes pour la solidité de la reprise de la demande d'or noir, mais révisé légèrement son volume à la baisse, de 0,6 million de barils par jour pour le premier trimestre et de



quelque 0,3 million pour l'ensemble de l'année.

La demande mondiale est maintenant attendue en rebond de 5,5 millions de barils par jour (mb/j) en 2021, à 96,6 mb/j après une chute de 8,8 mb/j l'an der-

nier. "Il faudra plus de temps pour que la demande pétrolière se reprenne pleinement car les nouveaux confinements dans un certain nombre de pays pèsent sur les ventes de carburants", note l'AIE. "Il n'est

pas surprenant, au vu des commentaires de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) la semaine dernière, que l'AIE ait réduit ses prévisions concernant la demande de pétrole en 2021", a réagi l'analyste, Stephen Innes.

Les membres de l'organisation et leurs alliés ont opté en début d'année pour la prudence face à la circulation toujours active du Covid-19 et malgré le début des campagnes de vaccination à travers le monde.

Les cours des deux contrats de référence du brut restent néanmoins à un niveau relativement élevé, non loin de leurs derniers plus hauts depuis la fin du mois de février 2020 touchés mercredi dernier, à respectivement 57,42 dollars et 53,93 dollars le baril.

ALLEMAGNE

Le moral des investisseurs poursuit sa remontée en janvier



Le moral des investisseurs s'est à nouveau relevé en janvier en Allemagne, en dépit de l'incertitude sur la suite de la pandémie de Covid-19, selon le baromètre ZEW publié mardi.

Cet indicateur, particulièrement instable, ressort à 61,8 points, en hausse de 6,8 points sur un mois, après un bond de 16 points en décembre, qui inversait lui une série de baisses.

Il fait mieux que les prévisions des analystes compilées par le fournisseur d'accès financier Factset, qui tablaient sur un baromètre à 60 points.

Dans la zone euro, le moral des investisseurs s'améliore de près de 4 points, à 58,3 points "malgré l'incertitude quant à la suite des restrictions", note dans un communiqué Achim Wambach, président de l'institut ZEW.

En particulier, "les attentes en matière d'exportations ont considérablement augmenté", ajoute-t-il, alors que l'industrie est proche de retrouver son niveau d'activité de février 2020, avant la première vague de la pandémie.

L'enquête réalisée entre le 11 et le 18 janvier est publiée alors que l'Allemagne s'apprête à durcir et prolonger les restrictions liées à l'épidémie face à la crainte d'une propagation de nouveaux variants plus contagieux.

La composante du baromètre mesurant la situation économique actuelle ressort en très légère augmentation sur un mois à -66,4 points (+0,1). L'institut relève par ailleurs que l'inflation, au plus bas sur la seconde moitié de 2020, est anticipée en forte hausse tant pour l'Allemagne que pour la zone euro.

La montée en puissance des campagnes vaccinales devrait permettre de relancer la demande de biens chez les consommateurs, donc de faire pression sur les prix.

CHINE

Les bénéficiaires des entreprises d'Etat dépassent les 215 milliards de dollars en 2020

Les entreprises d'Etat administrées par le gouvernement central de la Chine ont vu leurs bénéfices nets combinés atteindre 1.400 milliards de yuans (215,77 milliards de dollars) durant l'année 2020, soit une hausse de 2,1% sur un an, selon les données officielles publiées mardi.

Il s'agit de 97 entreprises d'Etat administrées par le gouvernement central du pays qui ont réalisé des revenus combinés de 30.300 milliards de yuans l'année dernière, soit une baisse de 2,2% en glissement annuel, a déclaré Peng Huagang, porte-parole de la Commission de supervision et d'administration des biens publics du Conseil des Affaires d'Etat, lors d'une conférence de presse.

En décembre dernier, les revenus de ces entreprises ont connu leur cinquième mois consécutif de croissance à 3.700 milliards de yuans, soit une hausse de 11,7% sur un an.

L'investissement en actifs fixes des entreprises d'Etat administrées par le gouvernement central, hors investissements immobiliers, a augmenté de 1,9% sur un an pour atteindre 2.800 milliards de yuans en 2020, malgré l'impact négatif du COVID-19, selon la commission.

APS

CHINE

Unique grande économie mondiale à enregistrer une croissance en 2020

Alors que de nombreuses économies dans le monde restent toujours entravées par l'épidémie de Covid-19 et les restrictions qui en découlent, la Chine a enregistré une croissance de 2,3% de sa production industrielle en décembre et une croissance de 6,5% de son PIB au dernier trimestre de 2020.

L'économie chinoise a marqué une progression sur l'ensemble de l'année 2020, le PIB ayant augmenté de 2,3%, selon le Bureau national des statistiques de Chine.

Ce qui signifie que c'est l'unique grande économie à avoir évité une contraction durant cette année marquée par la crise sanitaire, selon les observateurs.

Au dernier trimestre de 2020, l'économie chinoise a enregistré un rythme encore plus important que prévu par les experts et ce, alors que le pays doit faire face à plusieurs problèmes, avant tout celui des tensions commerciales

avec les Etats-Unis.

Les données officielles publiées ce 18 janvier montrent que le PIB chinois a progressé sur la période octobre-décembre de 6,5% en rythme annuel, tandis que les économistes anticipaient une hausse moyenne de 6,1% après une croissance de 4,9% au troisième trimestre de 2020.

La production industrielle chinoise a bondi le mois dernier de 7,3% sur un an, soit son taux de croissance le plus élevé de 2020. Mais, signe de l'impact de la pandémie, le chiffre n'a augmenté que de 2,8% sur l'ensemble de l'année. La forte reprise de l'activité en Chine en fin d'année s'explique entre autres par les exportations, notamment par une forte demande de matériel médical, explique un expert.

Des propos confirmés par les chiffres des douanes chinois cités par Le Figaro, selon lesquels l'excédent commercial de Pékin avec les Etats-Unis

s'est accru de 7,1% pour atteindre 316,9 milliards de dollars.

En pleine épidémie, la Chine a vu augmenter ses exportations non seulement de produits médicaux, mais aussi de matériel pour le télétravail, comme les ordinateurs.

Toutefois, il s'agit de la plus faible augmentation du PIB chinois depuis plusieurs décennies.

Le Bureau des statistiques a d'ailleurs déclaré que l'économie nationale avait fait face l'année dernière à "une situation grave et complexe aussi bien dans le pays qu'à l'étranger" du fait de "l'impact énorme de l'épidémie".

Premier pays à avoir été touché par l'épidémie de Covid-19, la Chine a connu un repli particulier de sa croissance au premier trimestre 2020, avec -6,8%.

L'amélioration progressive des conditions sanitaires a pourtant permis au PIB de rebondir.

EUROPE

Les ventes d'automobiles plongent en 2020 à cause du Covid-19

Les ventes de voitures ont connu en Europe une chute "sans précédent" au cours d'une année 2020 marquée par la pandémie de Covid-19, tombant à moins de dix millions de véhicules, ont indiqué mardi les constructeurs.

"Le marché des voitures particulières s'est effondré de 23,7%, à 9.942.509 véhicules, sous l'effet de la pandémie", soit 3 millions de moins qu'en 2019, a indiqué l'association des constructeurs européens (ACEA) dans un communiqué.

C'est le chiffre le plus bas constaté depuis le début de la série statistique en 1990, plus bas que 2013 et 1993, des années déjà noires pour l'industrie automobile.

C'est aussi une dure chute par rapport aux autres grands marchés: la Chine, premier marché mondial, a constaté une baisse de seu-

lement 1,9% sur un an, à 25,3 millions de véhicules, les ventes s'étant redressées à partir du printemps.

Les Etats-Unis prévoient une baisse de 15,3%, à 14,4 millions de véhicules, selon une estimation du cabinet Cox Automotive en décembre. "Les mesures prises contre la pandémie - y compris des confinements stricts et d'autres restrictions tout au long de l'année - ont eu un impact sans précédent sur les ventes de voitures dans l'Union", souligne l'ACEA.

Après un printemps catastrophique et plusieurs mois en dents de scie, le mois de décembre a toutefois été un des meilleurs de l'année, avec une baisse de 3,3% seulement, à 1.031.070 unités. De nombreux pays sont restés en baisse en décembre, comme l'Italie, la France et la Belgique, mais

l'Espagne a retrouvé son niveau de décembre 2019, et l'Allemagne, l'Autriche ou les Pays-Bas ont fait mieux qu'en 2019. Sur l'année, "les 27 marchés de l'Union européenne ont enregistré des baisses à deux chiffres", souligne l'ACEA. Mais tous les pays ne sont pas égaux: parmi les plus grands marchés, l'Espagne enregistre la plus lourde chute (-32,3%), suivie par l'Italie (-27,9%), la France (-25,5%), la Pologne (-22,9%) et la Belgique (-21,5%).

L'Allemagne, premier marché européen (-19,4%), et les Pays-Bas (-19,5%) s'en sont un peu moins mal sortis. Au Royaume-Uni, désormais séparé du continent par le Brexit, les ventes ont plongé de 29,4%, à 1,6 million de véhicules selon l'ACEA. Les constructeurs ont tous souffert, mais le leader européen a pu

conforter sa position: Volkswagen (Skoda, Audi, Seat, Porsche) a vu ses ventes chuter de 21,6%, à 2,5 millions de véhicules, mais sa part de marché a augmenté, à 25,6%. Les ventes de son dauphin PSA ont lourdement chuté de 29,3%, à 1,5 million de véhicules, plombé notamment par Opel/Vauxhall et sa part de marché a reculé, à 15,2%.

Le nouvel allié de PSA dans le groupe Stellantis, Fiat-Chrysler, a vu ses ventes reculer de 25,5%, à plus de 650.000 véhicules.

Le troisième groupe européen, Renault, a chuté de 25,6%, à plus de 1,1 million de véhicules, entraîné par un mauvais score de Dacia. Parmi les autres groupes, Hyundai-Kia, 4e, recule de 18,4%, BMW de 16%, Daimler de 22,4%, Toyota de 12,8% et Ford de 30,6%.

FAUNE

Dénombrement hivernal des oiseaux d'eau à Batna : plusieurs milliers observés au 1^{er} jour

L'opération de dénombrement hivernal des oiseaux d'eau a été lancée lundi dans la wilaya de Batna sur le site humide chott Gadaïne permettant l'observation au premier jour de l'initiative de plusieurs milliers d'individus, a indiqué Hind Samaï, l'animatrice du groupe local de membres du Réseau national d'observateurs ornithologues algériens (RNOOA).

La foulque macroule avec plus de 1.200 individus, le tadorne de belon avec un millier d'individus, le canard souchet (plusieurs centaines) et le canard colvert (plusieurs centaines) ont été les espèces les plus fortement représentées sur le complexe de plans d'eau du site humide Gadaïne, a précisé la même source.

La sarcelle d'hiver, la sarcelle marbrée, le canard siffleur, l'échasse blanche, l'éléphant flamand rose et l'ibis falcinelle ont été également observés sur cette aire humide chevauchant plusieurs communes de la wilaya de Batna. Ce dénombrement hivernal se poursuivra jusqu'au 26 janvier courant et concernera une vingtaine de sites humides dans la wilaya de Batna, a encore précisé Hind Samaï qui est également cadre au parc national de Belezma (Batna).

"Cette forte présence avifaune sur le site de Gadaïne confirme la vitalité de cette zone humide sur laquelle avaient niché durant le printemps de l'année passée 5.400 oiseaux dont 900 tadornes casarcas", a relevé la même source.

CRIMINALITÉ

Arrestation d'un usurpateur de fonction de Procureur de la République près le tribunal d'Hussein Dey

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté un individu pour usurpation de fonction de Procureur de la République près le tribunal d'Hussein Dey, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Les enquêteurs des services de la Brigade de recherche et d'interventions (BRI) agissaient sur la base d'informations selon lesquelles un individu aurait usurpé la fonction de Procureur de la République près le tribunal d'Hussein Dey, et logeait dans une maison louée au niveau du quartier Doum à Bordj El Kiffan. Il prétendait traiter d'importantes affaires, et publiait des correspondances juridiques et l'identité des fonctionnaires de la Justice à travers l'application VIBER.

"Après arrestation et audition du mis en cause, ce dernier a reconnu les faits qui lui sont reprochés, précisant avoir usurpé tantôt la fonction de Procureur de la République près le tribunal d'Hussein Dey et tantôt celle de magistrat, et avoir adressé plusieurs documents juridiques internes concernant son épouse, à des femmes qu'ils connaissaient en leur faisant croire qu'il exerçait dans le corps de la Justice".

Après achèvement de toutes les procédures juridiques en vigueur, le mis en cause a été présenté devant la juridiction compétente.

Par ailleurs, le Juge d'instruction de la 4^{ème} chambre près le tribunal de Rouiba, après avoir examiné l'affaire dans laquelle est poursuivi le prévenu Lamari Hocine accusé d'escroquerie et de faux en écritures publiques, a lancé un appel à témoin et à victime d'escroquerie de la part du mis en cause ou ayant eu affaire à lui, en tant que témoin ou victime, à se rapprocher de son bureau au niveau de la 4^{ème} chambre près le tribunal de Rouiba pour déposer plainte.

MÉTRO D'ALGER

Aucune date n'a été encore fixée pour la reprise de service

La date de reprise de service de métro d'Alger à l'arrêt depuis le 22 mars 2020 n'a pas été encore fixée et la décision revient aux pouvoirs publics, a indiqué mardi à Alger, le directeur général l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) Ali Arezki, assurant qu'un plan de reprise est déjà élaboré.

"La date de reprise de service n'a pas été encore fixée. Nous attendons la décision des pouvoirs publics (...) mais entre-temps nous avons déjà élaboré un plan de reprise", a-t-il précisé sur les ondes de la Radio nationale.

Ce plan de reprise comporte deux volets, selon M. Ali Arezki. Le premier consiste à l'adaptation de l'offre de transport afin d'assurer le transport des usagers dans de bonnes conditions sanitaires, a-t-il expliqué.

A cet effet, l'Entreprise a fixé les horaires d'exploitation de 7h00 à 19h00, et la mise en place d'un programme d'exploitation avec une rame chaque 4 minutes 30 pour éviter l'entassement à l'intérieur des rames.

Le second volet, concerne le protocole sanitaire qui a été mis en place pour la lutte et la prévention contre la propagation de la pandémie. Il englobe le port obligatoire de la bavette, la prise de température et à l'entrée des stations et à l'intérieur de la gare un marquage au sol et le gère-files ont été également placés pour le respect de la distanciation physique. S'agissant de l'aéra-



tion, il a assuré qu'au bord du métro, les rames seront ventilées, aérées et nettoyées régulièrement avant et après chaque trajet. Toutefois, il a précisé que la reprise sera progressive et contrôlée avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités des rames.

Evoquant les pertes subies par l'EMA, M. Arezki a souligné que l'Entreprise a été impactée par les incidences de la pandémie Covid-19 sur l'activité du transport.

Il dira, à ce propos "nous sommes à l'arrêt depuis le 22 mars 2020 et les pertes sont évaluées à plus de 13 milliards de dinars pour

l'ensemble des modes de transport, à savoir métro, tramway, téléphériques et télécabines". Il souligne également que le système d'exploitation de ce genre de transport nécessite une maintenance régulière, même lorsqu'ils sont à l'arrêt. "Cela a généré beaucoup de charges et de dépenses alors qu'en contrepartie, il n'y a pas eu recettes", a-t-il encore argué.

Donc, une reprise de l'activité permettra d'amortir un peu cette perte que l'EMA avait subie, selon ce responsable. En plus, il a ajouté, que le ticket de métro est subventionné par l'Etat et l'EMA

recevait une dotation pour compenser les charges d'exploitation.

L'Entreprise, a-t-il poursuivi, arrive à couvrir les charges d'exploitation à un niveau de 30% par la vente des tickets, alors que les 60% restantes sont prises en charge par l'Etat.

Abordant la gestion du métro d'Alger, le même responsable a indiqué qu'elle est confiée à une société 100 % algérienne, une filiale de l'EMA qui dispose des compétences capables d'assurer toute la gestion du métro, dont, l'exploitation et la maintenance avec la sécurité et la qualité requise.

Pour ce qui est du projet de l'extension du métro d'Alger, il indiqué qu'actuellement, il y a deux extensions "très importantes" qui sont en cours de réalisation.

La première extension est celle reliant Ain Naadja à Baraki (4.4 km), quant à la seconde extension reliant El Harrach-centre à l'aéroport international d'Alger (9.5 km).

Pour les autres projets d'extension du coté ouest de la capitale, il a souligné que des études ont été réalisées mais les travaux ne sont pas encore lancés.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

25 morts et 1013 blessés en une semaine

Vingt-cinq (25) personnes ont trouvé la mort et 1013 autres ont été blessées dans 894 accidents de la circulation, survenus durant la période allant du 10 au 16 janvier en cours à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public mardi par les services de la Protection civile.

La wilaya de Sétif a enregistré le bilan le plus lourd avec cinq (05) personnes décédées et 35 autres blessées dans 35 accidents de la cir-

culation survenus sur les routes de la wilaya.

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie de coronavirus, 351 opérations de sensibilisation ont été menées par les unités de la Protection civile à travers les 48 wilayas du pays où 353 opérations de désinfection générale y ont été effectuées.

Ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et

ruelles où 1354 agents, 239 ambulances et 161 engins ont été mobilisés.

La Protection civile a effectué également, durant la même période, 421 interventions pour l'exécution de 3759 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

Ainsi, 852 interventions ont été effectuées pour l'extinction de 519 incendies urbains, industriels et autres, ajoute la même source.

GHARDAÏA

Plus de 220 cas d'agression et de branchements illicites sur les réseaux d'eau potable

Au total 226 cas d'agression et de branchements illicites sur les réseaux d'alimentation en eau potable (AEP), gérés par l'Algérienne des Eaux (ADE), ont été enregistrés durant l'année écoulée (2020) dans les différentes communes de la wilaya de Gharđaia, a-t-on appris mardi auprès de l'antenne locale de l'ADE.

Ces cas de branchement illicite et agressions sur les réseaux d'AEP et ouvrages hydriques sont "de plus en plus répandus", entraînant des préjudices financiers pour l'ADE et pénalisant également ses clients, a indiqué à l'APS le chargé de

communication, Slimane Ouled Ali. La multiplication du nombre d'agression et de branchements illicites sur le réseau de distribution de l'eau dans la wilaya de Gharđaia a poussé les responsables locaux de l'ADE à tenter des actions en justice contre les fraudeurs pour préjudice porté à l'entreprise et la dégradation des réseaux et des canalisations, a-t-il fait savoir.

L'antenne de l'ADE de Gharđaia déplore aussi le vieillissement du réseau fortement impacté par une eau corrosive altérant les canalisations et engendrant de nombreuses fuites

et des déperditions, a ajouté le même responsable. Pas moins de 10.620 fuites ont été réparées durant l'année écoulée par l'ADE sur son réseau marqué par un état de délabrement avancé dans plusieurs quartiers et localités.

Pour améliorer les prestations, des études de mise à niveau des réseaux et des installations de stockage et de distribution seront lancées afin de réduire le taux de perte et les fuites sur le réseau vétuste, ont fait savoir les responsables du secteur des Ressources en eau, précisant que la mise à niveau du réseau de distribution et des installations

permettra d'améliorer sensiblement la desserte en eau de la population et de permettre une alimentation H24.

Selon les informations recueillies auprès de l'ADE, la wilaya, qui a hérité de 17 forages en 1962, compte actuellement quelques 150 forages d'AEP avec une capacité globale de près de 300 m³/jour, de plus de 110 réservoirs et un réseau d'AEP de plus de 1.260 km, avec une dotation journalière de 250 litres et un taux de raccordement à l'eau potable de 97%.

Elle recense 106.118 abonnés au réseau d'AEP.

APS

ESPAGNE

Tempête Filomena : Madrid et sept autres régions déclarées zones sinistrées

Le gouvernement espagnol a décidé, mardi, de placer la communauté autonome de Madrid et sept autres régions en zones sinistrées suite au passage de la tempête de neige Filomena qui a causé des dégâts considérables dans les infrastructures de base.

Cette décision, qui répond aux demandes incessantes des dirigeants de ces régions, a été prise lors du Conseil des ministres espagnol.

Outre Madrid, les zones déclarées sinistrées sont les Asturies, Castille et Léon, Castille-La Manche, l'Andalousie, Aragon, La Rioja et Navarre.

L'exécutif ibérique a pris cette mesure, qui permettra aux régions concernées de percevoir des financements supplémentaires de l'Etat, après une première évaluation des dommages.

Le maire de Madrid, José Luis Martínez-Almeida, s'est félicité de cette décision, assu-



rant qu'il s'agit d'une "mesure pertinente" pour garantir une reprise plus rapide des services essentiels.

Selon les chiffres avancés par le gouvernement régional de Madrid, les dommages causés par Filomena aux bâtiments s'élevaient à 29,75 millions d'euros et la paralysie des secteurs économiques devrait en coûter 998 millions.

La tempête Filomena, qui a touché l'Espagne à partir du 8 janvier faisant au moins six morts, a entraîné des chutes de neige record, jamais vues depuis 1971.

Des unités de l'armée ont été déployées dans les régions affectées pour faire face aux effets d'une tempête qui a dépassé toutes les prévisions météorologiques.

MADAGASCAR

L'ONU réclame une aide d'urgence de 76 millions de dollars

L'ONU a demandé mardi aux pays donateurs "une aide d'urgence de 76 millions de dollars" pour venir au secours de près de 1 million de personnes dans le sud de Madagascar, qui est touché par la pire sécheresse depuis 10 ans.

"Une personne sur trois dans le sud est maintenant frappée par une sévère insécurité alimentaire.

En temps de sécheresse, une des stratégies de survie est d'envoyer des membres de la famille travailler dans les villes plus importantes, mais les déplacements

entre régions ont été interdits pendant des mois de confinement contre la pandémie", a souligné Jens Laerke, un porte-parole du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha).

Une récente étude projette que 135.000 enfants de moins de 5 ans souffriront de malnutrition aiguë dans les prochains mois dans le Grand Sud, a-t-il rapporté.

Les fonds réclamés en urgence mardi doivent venir compléter les moyens

nationaux mis en œuvre et servir uniquement à subvenir aux besoins les plus pressants des communautés du Grand Sud pendant la saison creuse, a-t-il souligné.

Si les fonds sont réunis ils serviront à améliorer la sécurité alimentaire de 1,1 million de personnes, à fournir un accès à de l'eau à 420.000 habitants de la région parmi les plus vulnérables, mais aussi à fournir des compléments nutritionnels pour 300.000 enfants et des soins de bases pour quelque 230.000 personnes.

MOZAMBIQUE

L'ONU préoccupée par la détérioration de la situation humanitaire dans le nord

L'ONU a exprimé, mardi, sa préoccupation face à la détérioration de la situation humanitaire dans le nord du Mozambique. "L'ONU fait part de son extrême préoccupation face à la détérioration de la situation humanitaire et la sécurité alimentaire dans le nord du Mozambique provoquée par l'escalade de la violence et le déplacement de plus

de 565.000 personnes de Cabo Delgado", région en proie aux violences, ont déclaré des directeurs de plusieurs agences régionales de l'ONU pour l'Afrique australe et orientale dans un communiqué.

Les directeurs régionaux ont récemment achevé une mission conjointe pour évaluer le sort des personnes

déplacées et des communautés hôtes dans la province de Cabo Delgado touchée par les violences. La mission a rencontré des personnes déplacées à l'intérieur du pays qui ont été victimes d'attaques, continuent de faire face à l'insécurité et ont tout perdu y compris leurs terres agricoles, leurs moyens de subsistance et leurs maisons. Avec des approvisionnement

limités sur les marchés, le coût de la nourriture et des articles ménagers est monté en flèche. Alors que le nombre de personnes déplacées augmente chaque jour, le manque de sécurité, de nourriture, d'eau, d'assainissement, d'abris, de santé et de protection aggrave une situation déjà désastreuse, indique-t-on de même source.

CHINE

L'état de santé de onze mineurs pris au piège au Shandong s'améliore

L'état de santé de onze mineurs bloqués dans une mine d'or dans la province du Shandong, dans l'est de la Chine, s'est amélioré après qu'ils aient reçu des provisions nutritives, selon les secouristes.

La blessure à la tête d'un mineur a été pansée, et deux mineurs très faibles sont maintenant capables de marcher, selon Song Xicheng, membre de l'équipe médicale et de secours sur le site. Le

quatrième lot de la solution nutritive a été livré aux mineurs mardi matin, en plus de potage de millet, de thermomètres et de couvertures.

Des conseillers en psychologie ont été mis en place pour renforcer la confiance des mineurs, a indiqué M. Song.

Vingt-deux mineurs ont été bloqués sous terre suite à l'explosion d'une mine le 10 janvier à Qixia, dans la ville de Yantai. Onze des mineurs ont été retrou-

vés dimanche grâce au forage d'un canal. Ils ont eu une conversation téléphonique avec les secouristes lundi après l'installation d'un téléphone avec fil sous terre grâce à ce canal.

La conversation a révélé que onze mineurs étaient pris au piège dans une section de la mine d'or et une autre personne dans une différente section, tandis que l'on ignore toujours où se trouvent les dix mineurs restants.

GRÈCE

Un mort suite au naufrage d'une embarcation de migrants

Le corps d'un migrant a été retrouvé mardi et 24 autres personnes ont été secourues par la police portuaire sur l'île grecque de Lesbos en mer Egée, après le naufrage de leur embarcation qui avait appareillé de Turquie par un froid glacial, selon les autorités. "Des patrouilleurs de la police portuaire et un hélicoptère de l'armée poursuivent les recherches au large de la côte de Gera", dans l'est de Lesbos, pour trouver d'autres personnes disparues, a indiqué un responsable du bureau de presse de la police portuaire.

Des rescapés qui sont arrivés sur l'île ont rapporté aux autorités que trois personnes manquaient à l'appel.

Leur embarcation n'a pas été retrouvée jusqu'ici, selon ce responsable.

Le groupe de migrants avait appareillé des côtes turques voisines avant d'arriver lundi soir sur la côte de Gera, où ils ont passé la nuit. Selon les premières informations, l'homme est mort de froid, le mercure étant tombé en dessous de 0 degré Celsius à Lesbos. La Grèce est frappée depuis deux jours par une vague de froid et des chutes de neige. L'identité de la victime n'a pas été annoncée pour l'instant par les autorités.

Les 24 personnes secourues doivent être transférées à l'hôpital de Mytilène, chef-lieu de l'île, pour recevoir les premiers soins.

Les îles grecques de l'Est de la mer Egée, dont Lesbos, sont l'une des portes d'entrée en Europe des migrants. Les naufrages de leurs embarcations de fortune sont fréquents lors de la traversée du bras de mer entre la Grèce et la Turquie. Le nombre d'arrivées a considérablement baissé l'année dernière après un tour de vis sécuritaire du gouvernement grec et des restrictions imposées pour endiguer la pandémie de coronavirus.

BANGLADESH

Un incendie détruit quatre écoles dans des camps de réfugiés rohingyas (Unicef)

Quatre écoles de l'Unicef dans des camps de réfugiés rohingyas au Bangladesh ont été réduites en cendres lundi soir, ont annoncé mardi les autorités, en évoquant un "accident" alors que le Fonds des Nations unies pour l'enfance évoque un "incendie criminel". Selon Razwan Hayat, commissaire aux réfugiés du Bangladesh, les écoles, vides au moment de l'incendie, étaient construites avec des matériaux inflammables et le feu s'y serait déclaré de façon fortuite. "Nous menons une enquête. Mais nous pensons qu'il s'agit d'un accident.

Ces centres (d'apprentissage) ne sont pas des structures permanentes", a expliqué le responsable. Mais l'Unicef sur son compte Twitter a "condamné un incendie criminel, une attaque contre quatre centres d'apprentissage dans les camps de réfugiés rohingyas de Cox's Bazar" dans le Sud-Est du pays. L'Agence des Nations unies a précisé que "l'incident entravait encore l'éducation de plus de 300 enfants réfugiés, déjà défavorisés" et qu'elle "évaluait les dommages de l'attaque" afin de reconstruire ces écoles au plus vite.

FRANCE

Disparition d'une étudiante sénégalaise: un acte volontaire, selon les enquêteurs

L'enquête pour retrouver Diary Sow, une étudiante sénégalaise qui n'a plus donné de signe de vie depuis le 4 janvier à Paris, s'oriente à ce stade vers une disparition "normale", c'est-à-dire volontaire, a indiqué lundi, une source proche du dossier citée par des médias. "On n'est pas inquiet, on est sur une disparition nor-

male, qui n'est a priori pas criminelle", a déclaré cette source tout en souhaitant "ne rien écarter tant qu'aucun contact n'a été établi".

La disparition de la jeune femme de 20 ans, qui étudiait en classe préparatoire au lycée parisien Louis-le-Grand, suscite depuis deux semaines un vif émoi au

Sénégal et dans la communauté établie en France.

Incarnation de l'excellence et de la réussite scolaires dans son pays, Diary Sow, "Miss Sciences" en 2017, a remporté en 2018 et 2019 le concours général et a été désignée "meilleure élève" du Sénégal.

Après son bac décroché en 2019, elle a

obtenu une bourse d'excellence qui lui a permis d'intégrer la classe préparatoire de Louis-Le-Grand, où elle étudiait physique, chimie et ingénierie. Diary Sow a également écrit un roman, "Sous le visage d'un ange", et, achevé l'écriture d'un deuxième livre, selon un proche.

COVID-19 - VACCINS La décision de diversifier les vaccins anti-Covid "pertinente et adéquate" (Senhadji)

Le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, Kamel Senhadji a qualifié, lundi à Alger, de "pertinente et adéquate" la décision de diversifier les vaccins anti-Covid, estimant que ces vaccins ont des effets secondaires "ordinaires".

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, M. Senhadji a affirmé que "la course internationale pour l'acquisition du vaccin anti-Covid a amené l'Algérie et plusieurs autres pays à opter pour la diversification des vaccins", qualifiant cette décision de "pertinente et adéquate en ce sens qu'elle constitue le seul moyen de faire face à la pandémie qui représente toujours un danger pour l'humanité".

Et d'ajouter: "tous les vaccins tendent vers un seul but: la production d'anticorps contre le nouveau coronavirus, néanmoins la différence réside dans la méthode de leur fabrication, et partant la diversification dans l'acquisition des vaccins anti-Covid ne représente aucun danger sur la santé du citoyen".

A rappeler que le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer avait annoncé récemment la réception par l'Algérie d'un lot de vaccins anti-Covid-19, en provenance de la Chine, "avant fin janvier courant", précisant qu'"en plus du vaccin russe, il est attendu que l'Algérie reçoive un autre lot de vaccin anti-Covid-19 en provenance de la République populaire de Chine".

Pour ce qui est des effets secondaires potentiels des vaccins, M. Senhadji a rassuré les citoyens qu'ils ne représentaient aucune gravité, à l'exception de certaines réactions observées lors de la prise de vaccins ordinaires, comme une légère rougeur, soulignant que "c'est pas tout le monde qui sera vacciné, il existe certaines exceptions liées essentiellement aux personnes souffrant de déficience immunitaire et d'autres catégories bien précises, comme les femmes enceintes car on ignore encore les éventuels effets secondaires sur le fœtus".

Par ailleurs, le même responsable a souligné la nécessité de "revoir le système de communication pour les campagnes de vaccination, en particulier celles de la Covid-19", soulignant que la peur de se faire vacciner est une "réaction humaine naturelle", avant d'insister sur le rôle des médias dans la sensibilisation des citoyens à l'importance de la vaccination contre le nouveau coronavirus.

Après avoir exprimé l'intention de l'Agence nationale de sécurité sanitaire d'acquiescer le vaccin "le plus sûr et le plus efficace", M.

Senhadji a insisté sur le rôle de l'équipe scientifique, constituée d'un nombre de scientifiques algériens spécialisés en immunologie et mise en place par l'agence afin d'étudier les dossiers techniques relatifs à ces vaccins.

A cet effet, l'agence a présenté un rapport qui comprend un classement de 1 à 8 de ces vaccins, en adoptant un ensemble de critères et en évaluant la majorité des publications scientifiques sur ces vaccins.

Par ailleurs, le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, a mis l'accent sur le travail mené pour la "relance de l'industrie nationale en matière de production de vaccins", particulièrement à la faveur des compétences scientifiques que recèle ce domaine, outre la disponibilité des structures de recherche appropriées.

Selon le même responsable, l'agence s'emploie à coordonner les efforts entre les différents acteurs du domaine de la production de vaccins pour l'exploitation optimale des résultats des recherches scientifiques sur les vaccins, proposant la création d'un centre dédié à la vaccinologie et d'un hôpital spécialisé en épidémiologie afin d'activer le principe de «vigilance» et prendre les mesures nécessaires au moment propice.

Il convient de rappeler que le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, av ait donné des instructions au Premier ministre, le 20 décembre dernier, à l'effet d'accélérer la sélection du vaccin adéquat anti covid-19 et de lancer la campagne de vaccination dès janvier 2021.

BILAN DU CORONAVIRUS 249 nouveaux cas, 186 guérisons et 3 décès ces dernières 24h en Algérie (Fourar)

Deux cent quarante-neuf (249) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 186 guérisons et 3 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mardi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 104.341 dont 249 nouveaux cas les dernières 24 heures, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2843 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 70.933, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 26 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de neuf cas et 17 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 5 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 29 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigi-



lance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

ALGÉRIE - MAURITANIE Le ministre de la santé accueille la mission médicale algérienne à son retour de Mauritanie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid, accompagné du ministre délégué chargé de la réforme hospitalière, Pr Ismail Mesbah, a accueilli mardi matin la mission médicale algérienne de retour de Mauritanie où elle a prodigué des soins aux malades atteints de coronavirus. A cette occasion, le ministre a exprimé sa satisfaction des efforts déployés par l'équipe médicale composée de spécialistes en anesthésie et réanimation dans la prise en charge, avec leurs collègues mauritaniens, de ces malades.

"Les autorités algériennes sont disposées à déployer davantage d'efforts pour

venir en aide à ce pays frère", a indiqué le ministre, révélant par la même occasion des rencontres prochaines avec son homologue mauritanien pour la signature d'accords dans ce domaine.

L'initiative de l'Algérie a été favorablement accueillie aussi bien par les autorités mauritaniennes que les malades qui ont été pris en charge par les spécialistes algériens, selon les membres de l'équipe médicale qui s'est rendue à Nouakchott à partir du 4 janvier courant.

Les membres de la mission algérienne ont, en plus des prestations médicales au bénéfice des malades, entrepris des travaux de maintenance du matériel médical et prodigué des formations à leur col-

lègues mauritaniens qui en avaient besoin.

Une deuxième mission médicale composée de spécialistes de la santé s'est rendue, lundi à Nouakchott pour apporter le soutien à ce pays frère.

La mission médicale algérienne, composée du directeur général de l'Institut de santé publique, la directrice de pharmacie, le vice-directeur du service des Ressources humaines, et le directeur de la formation au ministère de la Santé, outre des experts du groupe Saïdal, veillera à aider et assister le ministère de la Santé mauritanien à créer une unité pharmaceutique centrale de distribution des médicaments.

Vers l'élaboration d'une feuille de route pour concrétiser la coopération en matière de santé

Des experts algériens et leurs homologues mauritaniens réunis lundi à Nouakchott ont convenu de l'élaboration d'une feuille de route pour concrétiser la coopération en matière de santé entre les deux pays.

Cette feuille de route portera sur trois axes principaux: la formation, la pharmacie ainsi que les études en matière de lutte contre les épidémies et les échanges d'expériences.

Concernant le premier axe, les deux parties ont convenu de la nécessité de renforcer la coopération en matière de formation paramédicale à travers le soutien du ministère de la Santé aux écoles mauritaniennes au vu de son expérience dans ce domaine,

notamment concernant la formation des formateurs.

La partie mauritanienne a également demandé l'échange de programmes pédagogiques entre les deux pays et les jumelages entre les structures de santé en plus du renforcement de l'échange de missions médicales périodiques.

Concernant le volet pharmacie, la partie mauritanienne a insisté sur l'appui des experts algériens à son pays en matière de réglementations, l'inscription de médicaments, les procédures d'importation ainsi que l'étude de marchés et le contrôle des médicaments.

Les deux parties ont également convenu d'une aide à apporter à la Mauritanie pour mettre sur pied des procé-

dures en matière de fourniture des médicaments, réactifs ainsi que les dispositifs médicaux. La partie mauritanienne a également sollicité l'accompagnement de l'Algérie pour la réalisation d'une unité de fabrication d'oxygène et de solutés massives.

Le représentant de Saïdal, à cette occasion exprimé la disponibilité du groupe à aider la Mauritanie dans la réalisation d'une unité de fabrication du gel hydro alcoolique. Concernant la lutte contre les épidémies et leur contrôle qui a constitué le troisième axe évoqué lors de la séance de travail, les instituts nationaux de santé publique des deux pays ont convenu de la mise en place d'un pro-

gramme de recherche en matière de statistiques, en plus de l'échange d'informations sur le contrôle épidémiologique.

Les deux parties ont également appelé au renforcement des activités conjointes sur les maladies transmissibles à l'instar du VIH-sida, la tuberculose, le paludisme et la mise en place d'un programme de formation par les deux instituts.

Elles se sont également entendues sur le renforcement de la coopération en matière env ironnementale à travers l'échange d'informations sur la pollution des eaux, de l'air et des sols ainsi que la conduite d'études pilotes conjointes dans ce sens.

TINDOUF Plusieurs projets à lancer en 2021 dans le domaine de la santé

Plusieurs projets de développement dans le secteur de la santé seront lancés cette année dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Visant l'amélioration des prestations de santé et une meilleure prise en charge médicale de la population, ces opérations consistent en la réalisation au chef-lieu de wilaya d'un hôpital de 120 lits, d'une polyclinique, d'un service Mère-Enfant

d'une capacité de 60 lits et d'un autre d'hémodialyse doté de 24 reins artificiels, a déclaré le wali de Tindouf, Youcef Mahiou, sur les ondes de la radio locale. Le chef de l'exécutif de wilaya a fait état également de la programmation d'une opération d'aménagement de l'hôpital mixte "Si El-Haoués" de Tindouf, actuellement en phase de préparation du cahier des charges, ainsi que d'une opération d'équi-

peuplement d'autres structures, dont une polyclinique au village de Hassi-Khebbi (370 km Nord de Tindouf).

M. Mahiou a fait part aussi de l'acquisition d'un appareil Scanner, de deux (2) mobi-cliniques et de deux (2) ambulances médicalisées pour améliorer les opérations d'évacuation de malades vers les structures hospitalières hors-wilaya.

PANDEMIÉ DE CORONAVIRUS

LA PANDEMIÉ DANS LE MONDE Au moins 2.041.289 décès

La pandémie de Covid-19 a fait au moins 2.041.289 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi mardi par des médias à partir de sources officielles.

Plus de 95.476.360 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

Sur la journée de lundi, 9.002 nouveaux décès et 512.975 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.385 nouveaux morts, l'Allemagne (989) et le Royaume-Uni (599) décès.

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 399.003 décès pour 24.079.205 cas recensés, selon le comptage de l'université américaine Johns Hopkins. Après les Etats-



Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 210.299 morts et 8.511.770 cas, l'Inde avec 152.556 morts (10.581.837 cas), le Mexique avec 141.248 morts (1.649.502 cas), et le Royaume-Uni avec 89.860 morts (3.433.494 cas).

Parmi les pays les plus

durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 177 décès pour 100.000 habitants, suivie par la Slovaquie (154), la République tchèque (137), la Bosnie (137), l'Italie (137).

L'Europe totalisait mardi à 11h00 GMT 665.607 décès pour 30.819.585 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 552.535 décès (17.440.653 cas), les Etats-Unis et le Canada 417.077 décès (24.792.150 cas), l'Asie 231.560 décès (14.683.049 cas), le Moyen-Orient 93.944 décès (4.423.288 cas), l'Afrique 79.621 décès (3.286.098 cas), et l'Océanie 945 décès (31.543 cas).

BRÉSIL Plus de 210.000 décès

Le Brésil a enregistré 452 nouveaux décès liés au COVID-19 au cours des dernières 24 heures, ce qui en porte le bilan à 210.299, a indiqué lundi le ministère de la Santé.

En outre, 23.671 nouveaux cas ont été recensés au cours de la même période,

pour un total national de 8.511.770, a ajouté le ministère. Le Brésil est l'un des pays les plus touchés par la pandémie de nouveau coronavirus, se classant au deuxième rang pour le nombre de morts derrière les Etats-Unis et au troisième en termes de cas derrière les Etats-Unis et

l'Inde. Une campagne de vaccination a été lancée lundi à travers le pays.

En date de lundi après-midi, tous les Etats ont reçu leurs doses de vaccin CoronaVac développé par le laboratoire chinois Sinovac en collaboration avec l'Institut Butantan de Sao Paulo.

MAROC

Apparition du premier cas de contamination par le variant du nouveau coronavirus

Le Maroc a enregistré un premier cas de contamination par le variant du nouveau coronavirus apparu au Royaume-Uni chez un Marocain arrivé au Port de Tanger à bord d'un bateau en provenance de Marseille, a annoncé lundi soir le ministère marocain de la Santé dans un communiqué.

Le patient, asymptomatique, a été placé en isolement à Casablanca, a précisé le ministère, soulignant que le malade et ses cas contacts sont traités conformément au protocole sanitaire en vigueur dans le royaume.

Dans le cadre de la mise à jour du protocole national relatif au COVID-19, notamment dans son aspect lié au suivi des

contacts, une série de mesures a été adoptée pour le dépistage précoce des cas de variant du nouveau coronavirus, indique le communiqué. Il s'agit aussi de mettre à jour les mesures de prise en charge des cas de maladie, compte tenu de la situation épidémiologique aux niveaux national et mondial.

Le Maroc a signalé lundi un total de 473 nouveaux cas d'infection, portant ainsi le nombre total de cas confirmés à 460.144, a annoncé le ministère de la Santé.

Le bilan de décès liés au nouveau coronavirus s'est établi à 7.977 (+35), tandis que le nombre de guérisons a atteint 435.686 (+761), selon le bulletin quotidien du ministère.

AFRIQUE DU SUD

Le variant du coronavirus pas plus mortel, mais 1,5 fois plus contagieux

Le nouveau variant du coronavirus identifié en Afrique du Sud en octobre, et désormais prédominant dans le pays du continent le plus touché par la pandémie, n'est pas plus mortel mais il est 1,5 fois plus contagieux, a affirmé lundi un panel d'experts sud-africains.

Baptisée 510Y.V2, cette mutation "est 50% plus transmissible", mais "rien n'indique que le nouveau variant est plus sévère", a déclaré le Pr Salim Abdool Karim, épidémiologiste et coprésident du comité scientifique au ministère de la Santé sud-africain.

Ces conclusions sont notamment tirées de données collectées dans les principaux foyers de contamination du pays d'Afrique australe.

L'Afrique du Sud compte plus de 1,3 million de cas de coronavi-

rus, dont quelque 37.000 morts. Durement frappé par la seconde vague de la pandémie, le pays a toutefois enregistré lundi une diminution de 23% du nombre de cas, a annoncé lundi le ministre de la Santé Zweli Mkhize. L'Afrique du Sud a sans doute atteint le "point d'inflexion" de cette seconde vague, a-t-il déclaré, "mais il est trop tôt pour célébrer" car dans le même temps, les admissions dans les hôpitaux ont augmenté de 18,3% par rapport à la semaine précédente.

La seconde vague de pandémie exerce une pression énorme sur le système de santé du pays, à bout de souffle.

"Si les patients sont plus nombreux, la mortalité hospitalière n'a pas changé" entre la première et la seconde vague, a toutefois souligné un spé-

cialiste du panel, le Dr Waasila Jassat. La découverte d'un nouveau variant a forcé les autorités sud-africaines à mettre en place de nouvelles restrictions en décembre. "Le monde a sous-estimé ce virus: ce virus peut évoluer et s'adapter", a reconnu un autre scientifique du panel, le Pr Alex Sigal, de l'Institut de recherche sur la santé en Afrique.

Les craintes liées au nouveau variant ont également isolé la première puissance industrielle d'Afrique, plusieurs compagnies aériennes réduisant leurs liaisons.

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a récemment annoncé l'arrivée de 20 millions de vaccins dans les six prochains mois, pour une population de 59 millions de personnes, sans donner de détails.

COLOMBIE

Bogota expulsera les étrangers participant à des fêtes

Les ressortissants étrangers, qui participeraient à des fêtes clandestines en violation de l'interdiction des réunions sociales imposée en Colombie pour enrayer la propagation du nouveau coronavirus, seront expulsés du pays, averti lundi le service des migrations.

"Les étrangers qui seront surpris dans des fêtes clandestines, violent les mesures d'isolement (...) seront immédiatement expulsés du territoire national", a annoncé ce service dans un communiqué.

La mesure a été prise "après la détection de 65 étrangers dans une fête clandestine" à Bogota au cours de la nuit de samedi à dimanche, selon la même source.

La police a précisé que "la majorité" des participants à cette soirée étaient "de nationalité vénézuélienne".

Le service des migrations "ne permettra pas qu'un étranger affecte la sécurité sanitaire", a souligné Henry Corredor, directeur du service des migrations pour la région andine du pays.

La Colombie compte un peu plus de 1,7 million de ressortissants vénézuéliens, dont 55% en situation "irrégulière", selon cette entité. Cinq millions

de Vénézuéliens, selon l'ONU, ont fui depuis 2015 l'ancienne puissance pétrolière voisine, confrontée à une grave crise économique-politique.

Face à une hausse ce mois-ci des cas de Covid-19 ainsi que des décès, et à des hôpitaux frôlant la surcharge dans les principales villes de Colombie, plusieurs municipalités ont décrété de nouvelles mesures de confinement et des couvre-feu, affectant 60% des 50 millions d'habitants du pays.

Après la détection du premier cas de nouveau coronavirus le 6 mars 2020, un confinement strict avait été décrété fin mars 2020 et prolongé pendant plus de cinq mois.

Mais confronté à une grave détérioration de la situation économique, le gouvernement l'avait progressivement assoupli pour certains secteurs d'activité, puis levé le 1er septembre. Les événements publics restent toutefois interdits et les discothèques fermées, tandis que le port du masque est obligatoire.

La Colombie est, après le Brésil, le deuxième pays d'Amérique latine comptant le plus de cas de Covid-19, avec près de deux millions confirmés, dont plus de 49.000 décès à ce jour.

APS

ÉMOTIONS

LE STRESS ET LA COLÈRE FAVORISENT L'INSUFFISANCE CARDIAQUE

D'après une nouvelle étude américaine, le stress et la colère favoriseraient le développement d'une insuffisance cardiaque, une maladie potentiellement mortelle.

Entre 1% et 2% de la population mondiale souffrirait d'insuffisance cardiaque, selon la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) : chaque année, en France, cette pathologie est responsable d'environ 70 000 décès.

On parle d'insuffisance cardiaque lorsque le cœur n'est plus capable d'assurer son rôle de pompe, et donc d'alimenter correctement l'organisme en sang : ce phénomène est lié à une perte de contractibilité du muscle cardiaque, qui peut atteindre le côté droit et/ou le côté gauche du cœur.

Les causes de l'insuffisance cardiaque sont multiples : cette "fatigue du cœur" peut notamment survenir en raison d'un infarctus du myocarde, d'une hypertension artérielle, d'une cardiomyopathie ou d'une maladie des valves cardiaques. Selon une récente étude menée par la Yale University (aux États-Unis), les personnes stressées, promptes aux accès de colère et habituées aux émotions négatives auraient également un risque accru de développer une insuffisance cardiaque. Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs (qui ont publié



leurs travaux dans le *Journal of Cardiac Failure*) ont travaillé avec un groupe de volontaires : pendant une semaine, ceux-ci ont quotidiennement rempli des questionnaires pour évaluer leur stress et leurs émotions (y compris leur colère). En parallèle, des échocardiogrammes étaient régulièrement réalisés pour visualiser les contractions du muscle cardiaque. Résultat ? Les chercheurs ont découvert que les individus stressés et/ou souvent en colère avaient, en moyenne, une moins bonne fonction diastolique - ce qui signifie que leur cœur avait des difficultés à se relâcher entre deux contractions et à se remplir de sang.

"Le stress et les émotions négatives étaient déjà connus pour augmenter le risque de développer une cardiopathie ischémique ou une arythmie cardiaque : nous savons maintenant que ces facteurs jouent également un rôle dans le développement de l'insuffisance cardiaque", concluent les chercheurs, qui nous encouragent donc à mieux gérer notre stress en cette période difficile. Méditation en pleine conscience, sport, yoga, art-thérapie... Il n'y a que l'embaras du choix !

COLÈRE ET SPORT INTENSIF POURRAIENT VOUS BRISER LE CŒUR

Pour évacuer votre colère, choisissez plutôt un sport relaxant qu'une activité sportive intense... Vous diminuez le risque de faire un infarctus. La colère comme toutes les émotions négatives nuit à notre santé. Elles doubleraient le risque de faire un infarctus, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Circulation*. Et si vous pensez éloigner cette colère par une activité physique intense, sachez que cela triple la probabilité de subir une crise cardiaque ! Ce phénomène s'expliquerait par l'augmentation du rythme cardiaque et de la pression artérielle.

Les chercheurs de l'université McMaster (Canada) ont analysé les données médicales de 12 400 malades victimes d'un infarctus du myocarde à travers 52 pays du monde des cinq continents du monde. Pour l'étude, les participants ont déclaré leur état émotionnel et s'ils avaient pratiqué une activité physique intense avant la crise cardiaque. Les conclusions de l'étude ont révélé que 14% des volontaires avaient pratiqué une activité physique très intense une heure avant d'être touchés par un infarctus. Les chercheurs ont observé que 7,7% des infarctus des patients étudiés étaient dus à une pratique sportive trop intensive, quand

8,5% résultaient d'un excès de colère.

Colère et sport intensif seraient en effet susceptibles de réduire la quantité de sang parvenant jusqu'au cœur. Cette association augmente le rythme cardiaque et pression artérielle. "Il ne s'agit que d'une étude observationnelle, qui ne peut prouver l'existence d'un lien de cause à effet. Malgré tout, la taille de l'échantillon laisse croire qu'il existe bel et bien une corrélation entre les fortes émotions, l'exercice physique et les crises cardiaques", concluent les chercheurs. Hors de question pour autant d'oublier les vertus du sport pour la santé au quotidien !



POURQUOI NOUS SOUPIRONS SOUVENT

Soupir d'exaspération, de colère ou de tristesse. Au-delà de l'aspect émotionnel, le soupir répond à un mécanisme biologique bien précis. Des chercheurs américains l'ont décrypté pour nous. Inspirez, expirez... Quand l'expiration est forte et prolongée, elle est appelée soupir. Cette manifestation physique est assez connue négativement, puisqu'elle est souvent associée à de l'énerverment, de la contrariété, de la tristesse voire à un signe de dépression. Mais une nouvelle étude américaine révèle qu'un

soupir est bien plus que ce à quoi on le cantonne. Ce réflexe qui se produit plusieurs fois par heure est en réalité un moyen de préserver la fonction pulmonaire. Dans la revue *Nature*, des scientifiques californiens (États-Unis) ont identifié la nature biologique du soupir. Il prend naissance dans le cerveau. Ce sont deux groupes de cellules nerveuses situées dans le tronc cérébral, une région qui joue un rôle dans la respiration, le sommeil et le rythme cardiaque, qui déclenchent le soupir comme des chefs d'orchestre. Ces

cellules nerveuses activent ce mécanisme en réponse à un besoin de regonfler les alvéoles pulmonaires. Ces petits sacs situés dans les poumons, chargés de contrôler la bonne circulation de l'oxygène et du dioxyde de carbone, deviennent parfois fébriles. C'est à ce moment-là que le soupir intervient. Cette expiration profonde vient compenser ce petit défaut de fonctionnement pulmonaire pour réguler et rééquilibrer le système respiratoire. "À la différence d'un pacemaker qui régule la vitesse respiratoire, le centre de

respiration du cerveau contrôle le type de respiration que nous produisons", explique Mark Krasnow, biochimiste à la Stanford University School of Medicine, un des auteurs de l'étude, cité par *The Guardian*. "Chaque sorte de neurone fonctionne comme un bouton qui active une manière de soupir différente, poursuit-il. Un bouton programme la respiration régulière, un autre les soupirs, et les autres pourraient servir à déclencher les bâillements, les reniflements, la toux et peut-être même le rire et les pleurs."

La jalousie peut conduire à Alzheimer

Partenaire de santé par sa richesse en vitamine C, le citron est également bon pour le teint et fait briller la maison du sol au plafond ! Certains traits de caractère comme la jalousie, la colère ou l'anxiété multiplieraient par deux le risque de souffrir de la maladie d'Alzheimer. Ce sont des chercheurs suédois qui le disent. Il y a certains facteurs de risque de la maladie d'Alzheimer déjà connus : la prise régulière de somnifères, une carence en vitamine D et même l'appartenance à un groupe sanguin bien particulier. Mais une nouvelle étude menée par les chercheurs de l'Université de Göteborg, en Suède, montre que certains traits de caractère, comme la jalousie, la colère ou l'anxiété, peuvent également doubler le risque de souffrir un jour de la maladie d'Alzheimer.

Dans un article publié dans la revue professionnelle *Neurology*, le Dr Ingmar Skoog, professeur de psychiatrie et directeur du centre de recherche sur la santé et le vieillissement de l'Université de Göteborg, explique que la façon dont on regarde le monde peut affecter notre risque de développer la maladie neuro-dégénérative.

"La maladie d'Alzheimer est le résultat beaucoup de différents dommages au cerveau et de différentes choses qui se passent ou qui se sont passés dans le cerveau", explique-t-il. Pour leur étude, le Docteur Skoog et ses collègues ont puisé dans une base de données suédoise sur la santé impliquant 800 femmes qui avaient entre 38 et 54 ans en 1968, lorsqu'elles ont rempli des questionnaires de personnalité et accepté de venir dans périodiquement pour évaluer leurs fonctions cognitives.

Parmi les femmes qui souffrent aujourd'hui de la maladie d'Alzheimer ou d'une forme de démence, on trouve celles qui ont le plus réagi émotionnellement à des événements et des expériences, les plus inquiètes et celles qui étaient le plus susceptibles d'exprimer de la jalousie, de la culpabilité et de la colère. Selon le Dr Skoog, le stress est vraisemblablement ce qui fait le lien entre ces traits de personnalités et du développement de la maladie d'Alzheimer.

QUAND L'ÉMOTION NOUS POUSSE À MANGER

On se console en mangeant, mais mal. Une récente étude révèle que les femmes présentant des symptômes dépressifs optent pour des aliments dits de "snacking", riches en calories, gras et sucrés.

C'est une loi de la nature (ou presque) : quand on ne va pas bien, on mange. Mais le plus fâcheux dans cette histoire c'est qu'on mange tout et n'importe quoi (enfin surtout n'importe quoi) et qu'on se tourne plus facilement vers la tablette de choco praliné que vers la jardinière de légumes... La dernière étude, publiée dans le *Journal of Nutrition* et menée sur 30 240 adultes ayant répondu à au moins six enquêtes alimentaires, révèle que les femmes présentant des symptômes dépressifs sont plus attirées par les aliments dits de "snacking", riches en calories, gras et sucrés. On ne vous fait pas de dessin : pâtisseries, chocolat, biscuits, gâteaux... Autant d'aliments qui ne se mangent pas forcément à table et maux pour notre ligne et notre santé.



UN RÉSULTAT QUI VAUT POUR LES FEMMES MAIS PAS POUR LES HOMMES...

Parce qu'on ne change pas une équipe qui gagne, même face aux émotions la partie n'est pas respectée. Si ce symptôme d'émotionnalité alimentaire se retrouve chez 60% des participants présentant un trouble dépressif, ces résultats ne valent que pour les femmes. Comme l'avait démontré une précédente étude publiée dans le *American Journal of Clinical Nutrition*, cette suralimentation sous le coup de l'émotion conduit au surpoids et à l'obésité. Alors pour digérer le choc émotionnel, on préférera une sortie entre copines ou une bonne séance de sport pour évacuer notre colère par un effort sans plutôt que par une orgie de tartines au Nutella.

LES ÉMOTIONS TIENNENT PLUS OU MOINS CHAUD À NOTRE CORPS

Avez-vous déjà senti la colère qui vous monte aux joues ou encore les papillons dans le ventre quand vous êtes amoureux ? Ces sensations ne sont pas localisées de la même façon selon l'émotion qui nous traverse. Des Finlandais ont réalisé une cartographie des émotions en fonction de la chaleur ressentie. Colère, amour, anxiété, fierté. Autant d'états émotionnels qui se traduisent différemment dans le corps. Le bonheur et l'amour par exemple renvoient à des sentiments qui se diffusent et réchauffent uniformément le corps. D'où peut-être cette impression agréable de renaitre. A l'inverse, la dépression plombe votre corps et refroidit vos jambes, vos bras et la tête. La peur et le danger déclenchent des sensations fortes dans la poitrine tandis que la colère fait partie de ces émotions qui se diffusent davantage dans les bras.

Cette drôle de géolocalisation des émotions est l'œuvre de Lauri Nummenmaa, psychologue à la

Aalto university en Finlande. En interrogeant 700 volontaires issus de Suède, de Finlande et de Taïwan, la scientifique a essayé de cartographier les émotions dans le corps humain. Les participants ont dû colorier sur un dessin les parties du corps humain qui étaient activées en présence de différentes émotions (fierté, envie, honte, dépression, anxiété, amour, colère...) et quelles parties du corps étaient désactivées.

"Notre système émotionnel dans le cerveau envoie des signaux à notre corps afin que nous puissions faire face à une situation donnée", explique Lauri Nummenmaa. "Par exemple si vous voyez un serpent, vous allez prendre peur. Votre système nerveux va augmenter l'apport d'oxygène aux muscles et votre cœur va battre plus vite afin d'affronter cette menace. C'est un système automatique. Nous n'avons pas besoin d'y penser". Si ces réponses physiologiques sont bien connues des scientifiques, on ne



peut dire encore avec certitude si ces réactions diffèrent suivant les émotions ressenties et le cas échéant s'il est possible de mettre au point un modèle pour identifier consciencieusement ces émotions. Cette ébauche de cartographie apporte un élément de réponse même s'il reste impossible de savoir si les sensations rapportées par les 700 participants s'accordent avec les

réactions physiologiques associées à certaines émotions.

La psychologue espère néanmoins que cette expérience de localisation pourra un jour aider les scientifiques à diagnostiquer et traiter certains troubles du comportement. L'étude a été publiée dans la revue scientifique *Proceedings of the National Academy of Sciences*.

DES PSYCHOLOGUES IDENTIFIENT 27 ÉMOTIONS CHEZ L'ÊTRE HUMAIN

La peur, la colère, le dégoût, la tristesse, la joie et la surprise ne seraient pas les seules émotions existantes. Des chercheurs américains en ont identifié 27. Existe-t-il seulement six émotions universelles, comme aime à le rappeler certains psychologues ? Non, si l'on en croit une étude menée par deux chercheurs de l'Université de Californie à Berkeley et publiée dans la revue *Proceedings of National Academy of Sciences*. A l'issue de leurs recherches, ils sont parvenus à identifier 27 catégories distinctes d'émotions.

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont montré 2 185 GIF à 800 hommes et femmes. Ces images animées représentaient des situations susceptibles de provoquer des émotions chez les participants. Au programme : des animaux, des funérailles, de l'humour ou encore des scènes de guerre. "Ily a tellement de contenu évocateur généré tous les jours sur Internet que je voulais utiliser pour étudier un éventail d'émotions humaines plus large", a précisé Alan S. Cowen, co-auteur de l'étude, au *Daily Californian*. Grâce aux réactions des volontaires, les chercheurs ont réussi à identifier 27 émotions distinctes et ont créé une carte interactive illustrant la façon dont elles sont connectées. Parmi les émotions recensées, on retrouve l'admiration, l'amusement, l'intérêt, la nostalgie ou encore le triomphe.

Pour illustrer l'utilité de ces travaux, Alan S. Cowen donne un exemple concret : il explique que Netflix classe les séries et les films proposés à ses utilisateurs dans différentes catégories liées aux émotions telles que "Romance" ou "Thriller" et suggère de nuancer ces classifications afin de les adapter davantage aux multiples émotions de l'être humain.

MALI

Des Gilets jaunes à Bamako en soutien au mouvement antifrçais

Des gilets jaunes sont arrivés depuis quelques jours à Bamako pour participer à un grand rassemblement prévu mercredi pour réclamer le départ définitif des militaires français, accusés d'être à l'origine de la détérioration de la situation sécuritaire au Mali. Des militants de ce mouvement ayant fait le déplacement à Bamako ont tenu dimanche une conférence de presse en compagnie des organisateurs de la manifestation, le mouvement (Yèrèwalo, Debout sur les remparts).

"Je suis venu vous dire qu'il y a (...) des Français qui en ont marre des dirigeants qui font du néo-colonialisme, qui ne profitent pas à l'ouvrier et aux fonctionnaires français, mais à un petit groupe des gens qu'on appelle les oligarques qui financent les élections", a asséné Yannick Caroff, un gilet jaune venu se solidariser avec le mouvement malien.

Présente au Mali depuis 2013, "l'armée française a été inefficace" dans ce pays, a déclaré ce gilet jaune avant d'appeler au départ des troupes françaises.

"Ils ne sont pas deux, ni cent sur le territoire malien. Ces militaires français sont des milliers", a-t-il poursuivi, s'interrogeant si cela avait "réduit des attaques et tueries", dans ce pays. "La réponse est non. Ils sont là pour la formation des militaires maliens, mais est-ce que ceux-ci sont formés ? Je dirais non", a-t-il repris devant les journalistes. Présent à cette conférence de presse, un autre gilet jaune, Sébastien Perimony, a félicité "le courage et le combat" des Forces Armées maliennes qui travaillent dans des conditions difficiles", plaidant pour "le départ des troupes françaises".

Au Mali, "ils sont de plus en plus nombreux à demander le départ des soldats de l'opération Barkhane, émettant le doute sur l'utilité de ces troupes déployés au nom de la "lutte antiterroriste et de la protection des civils", a déclaré Sébastien Perimony, dont les propos ont été rapportés par la presse malienne.

Plusieurs mouvements de la société civile et des partis politiques maliens prévoient mercredi un grand rassemblement à Bamako, pour exiger le départ des forces françaises.

Selon des médias maliens, plusieurs membres du Conseil National de la Transition (CNT) figurent parmi les organisateurs de ce rassemblement prévu devant le Monument de l'Indépendance dans la capitale malienne.

Parmi les mouvements citoyens qui appellent au départ des troupes françaises figure le mouvement "Yèrèwalo debout sur les remparts" avec, à sa tête, Adama Ben Diarra, membre du CNT.

Adama Ben Diarra, l'un des initiateurs de ce rassemblement, a accusé l'armée française de faire de "la promenade et du tourisme sur le territoire malien", déplorant que les principaux objectifs de la venue de l'armée française au Mali, dont la lutte contre le terrorisme "n'ont jamais été atteints".

Le rassemblement prévu mercredi à Bamako a été décidé après la multiplication des bavures de l'armée française sur le territoire malien, la plus spectaculaire d'entre elles a eu lieu le 3 janvier courant lorsque des hélicoptères de l'armée française ont effectué des frappes aériennes ciblant le village de Bounti, au centre du Mali où 20 personnes ont trouvé la mort. Les victimes des tirs français célébraient un mariage, selon l'association malienne peuple Tabital Pulaaku.

Cette opération survenue après la mort en 48 heures de cinq soldats français a été perçue comme un acte de représailles mené par l'armée française.

Cet épisode a exacerbé le sentiment anti-frçais au Mali et au Sahel de manière générale. Le silence des autorités maliennes après ce drame a accentué, quant à lui, la colère de la population qui, à travers des associations telles que la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et l'Association malienne des droits de l'Homme (AMDH), exige l'ouverture d'une enquête indépendante.

En tout, 5100 soldats français sont déployés au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane qui vise à neutraliser les groupes terroristes dans ce pays et dans la région du Sahel.

APS

LIBYE

Le chef de l'ONU se félicite de "progrès tangibles"

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, se félicite de "progrès tangibles" accomplis ces derniers mois en Libye, dans un rapport remis lundi au Conseil de sécurité qui rappelle la nécessité d'un départ des troupes étrangères et mercenaires d'ici samedi.

"Des progrès tangibles ont été accomplis dans la promotion des dialogues politiques, sécuritaires et économiques intra-libyens facilités par la Manul (mission de l'ONU en Libye) au cours des derniers mois", indique-t-il dans ce document.

"Un engagement international soutenu dans les dialogues intra-libyens facilités par la Manul a généré un élan considérable (...), faisant avancer la Libye sur la voie de la paix, de la stabilité et du développement", estime aussi Antonio Guterres.

En reconnaissant que "l'économie libyenne est au bord du précipice", le chef de l'ONU "exhorte les parties libyennes à maintenir leur détermination à trouver une solution politique durable au conflit, à résoudre les problèmes économiques et à atténuer la situation humanitaire dans l'intérêt de tout le peuple



libyen". Il demande par ailleurs "à tous les acteurs internationaux et régionaux de respecter les dispositions de l'accord de cessez-le-feu" conclu le 23 octobre et qui prévoyait un retrait sous trois mois des troupes étrangères et mercenaires déployés dans le pays.

Cette échéance tombe samedi alors qu'en décembre l'ONU estimait encore à environ 20.000 le nombre de militaires étrangers et mercenaires en Libye ai-

lant les deux belligérants, le Gouvernement d'union nationale (GNA) basé à Tripoli et le maréchal Khalifa Haftar, qui commande des forces basées à l'Est de la Libye.

"L'application sans retard" de l'accord de cessez-le-feu "inclut de s'assurer du départ de tous les combattants étrangers et mercenaires de Libye et le respect total et sans conditions de l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de

sécurité" depuis le début du conflit en 2011, souligne Antonio Guterres.

La prochaine réunion du Conseil de sécurité sur la Libye est prévue le 28 janvier.

Le Royaume Uni prépare une résolution pour inclure dans le mandat de la Manul une mission de supervision du cessez-le-feu et de contrôle du départ des forces étrangères de Libye en application de l'accord libyen du 23 octobre.

TUNISIE

Heurts nocturnes dans plusieurs villes



Des heurts ont éclaté pour la quatrième nuit consécutive dans plusieurs villes de Tunisie, où des jeunes ont pris pour cible la police mobilisée pour faire respecter le couvre-feu lié à la pandémie de coronavirus et qui a répliqué avec des gaz lacrymogènes, a indiqué l'agence de presse TAP.

A Tunis, quelques centaines de jeunes ont jeté des "pierres et quelques cocktails Molotov" sur des policiers déployés notamment dans plusieurs quartiers populaires dont la vaste cité d'Ettadhmen située en

périphérie de la capitale. Les forces de l'ordre ont répliqué par des gaz lacrymogènes. A Sfax, deuxième plus grande ville du pays, des protestataires ont incendié des pneus et coupé des routes, selon des médias. Des heurts ont également eu lieu à Gafsa, où les habitants protestaient contre la destruction par les autorités d'un point de vente informel, selon les mêmes sources.

Des échauffourées ont également éclaté au Kef, à Bizerte (nord) et Kasserine (centre-ouest), à Sousse et

Monastir (centre-est), selon des médias locaux. Le procureur général près le tribunal de première instance de Bizerte a émis, lundi, des mandats de dépôt à l'encontre de 36 personnes pour avoir participé à des actes de vandalisme dans la région durant les derniers jours, a indiqué le porte-parole du tribunal, Walid AchBelleh.

Dans une déclaration à l'Agence TAP, la même source a ajouté que six mineurs ont été également différés devant le juge des enfants pour le même délit.

Le ministère de l'Intérieur, qui avait annoncé lundi plus de 600 arrestations, n'était pas en mesure à ce stade de détailler les arrestations et dégâts survenus dans la nuit de lundi à mardi.

Ces heurts ont éclaté au lendemain du dixième anniversaire de la révolution, alors que l'épidémie de coronavirus a exacerbé une crise sociale en Tunisie. La Tunisie a connu un confinement général de quatre jours qui s'est achevé dimanche pour tenter d'endiguer une flambée de cas de Covid-19. Un couvre-feu à 20 heures est en vigueur depuis octobre.

CENTRAFRIQUE

Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne l'attaque contre les soldats de la Minusca

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a fermement condamné l'attaque survenue lundi contre des soldats de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) qui a fait deux morts.

Dans un communiqué, relayé par des médias, les membres du Conseil ont

exprimé leurs condoléances les plus profondes aux familles des deux soldats décédés, ainsi qu'à la MINUSCA. Ils ont condamné dans les termes les plus fermes "toutes les attaques, provocations et incitations à la violence contre la MINUSCA par des groupes armés et d'autres auteurs" et réitéré que les attaques contre les casques

bleus peuvent constituer des "crimes de guerre".

Ils ont appelé le gouvernement centrafricain à "enquêter rapidement sur ces attentats et à traduire les auteurs en justice".

Les membres du Conseil ont à nouveau exprimé leur soutien total à la MINUSCA, témoignant de leur "profonde appréciation envers les pays qui y contribuent

des troupes et des forces de police". Le Conseil de sécurité a réitéré son "ferme soutien au représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en République centrafricaine et à la MINUSCA ayant pour mission d'aider les autorités et la population du pays en vue d'apporter une paix et une stabilité durables", conclut le communiqué.

COLONIES EN CISJORDANIE Le chef de l'ONU exhorte Israël à revenir sur sa décision

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté lundi Israël "à suspendre et annuler" sa décision récente de construire près de 800 logements dans des colonies de Cisjordanie occupée.

Cette décision "constitue un obstacle majeur à la réalisation de la solution à deux Etats et à une paix juste, durable et globale" au Proche-Orient, souligne le chef de l'ONU dans un communiqué. "L'établissement de colonies par Israël dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, incluant Al Qods-Est, n'a pas de validité légale et constitue une violation flagrante du droit international", insiste Antonio Guterres.

Le développement des colonies "érode encore plus la possibilité de mettre fin à l'occupation et d'établir un



Etat palestinien souverain contigu et viable, sur la base des lignes d'avant 1967", ajoute-t-il. Israël a approuvé dimanche la construction

de 780 logements dans des colonies de Cisjordanie occupée, ordonnée en début de semaine dernière par le Premier ministre israélien

Benjamin Netanyahu. Plus de 450.000 Israéliens résident dans des colonies en Cisjordanie, où vit vent 2,8 millions de Palestiniens.

Israël s'empresse de créer de nouvelles colonies avant que Joe Biden ne prenne ses fonctions

Le Premier ministre palestinien Mohammed Ishtaye a déclaré lundi que le gouvernement israélien s'était lancé dans une course contre la montre pour construire un maximum de colonies avant que le président élu américain Joe Biden ne prenne ses fonctions. "La

rapidité avec laquelle Israël a décidé de construire 760 nouveaux logements pour les colons en Cisjordanie montre que le gouvernement israélien est engagé dans une course contre la montre jusqu'à l'arrivée de l'administration actuelle", a indiqué M. Ishtaye au cours

de la réunion hebdomadaire du cabinet palestinien à Ramallah. M. Ishtaye a appelé la communauté internationale "à prendre sérieusement position contre les colonies israéliennes, et à assumer ses responsabilités en protégeant la solution à deux Etats".

GOLFE

Le Qatar appelle ses voisins du Golfe à un "dialogue" avec l'Iran

Le Qatar a appelé ses voisins du Golfe à tenir des discussions avec l'Iran, a déclaré mardi, le ministre des Affaires étrangères, Cheikh Mohammed Abderrahmane Al-Thani.

Deux semaines après la réconciliation entre Doha et ses voisins, Al-Thani a émis

l'espoir de voir un tel "dialogue se produire", dans une interview diffusée par la télévision Bloomberg.

"C'est aussi un désir d'autres pays du Conseil de coopération du Golfe", a-t-il ajouté en référence au CCG qui regroupe, outre son pays, l'Arabie saoudite, Bahreïn,

les Emirats arabes unis, Oman et le Koweït.

Le Qatar, boycotté depuis juin 2017 par quatre pays arabes, - l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, le Bahreïn et l'Egypte, - en raison notamment de ses liens jugés "trop proches" de l'Iran, s'est réconcilié avec

eux lors d'un sommet du CCG le 5 janvier en Arabie saoudite.

"Le Qatar facilitera les discussions si les parties prenantes le demandent, et soutiendra qui que ce soit pour le faire", a souligné cheikh Mohammed Abderrahmane Al-Thani.

IRAN

L'Iran "a atteint une dissuasion active" dans la défense aérienne

"L'Iran a atteint une dissuasion active dans la défense aérienne", a déclaré mardi, le chef de l'organisation de défense passive de la République islamique, le général Gholam Reza Djalali.

"Après la guerre militaire, "la pression maximale" est la principale stratégie des Etats-Unis contre l'Iran", a déclaré le général iranien, cité par l'agence IRNA.

Pour M. Djalali, dans cette stratégie, les Etats-Unis, ont "utilisé les composants de la guerre économique, sécuritaire, terroriste, de la cyber-guerre, de la guerre des manœuvres militaires, médiatique et sur les réseaux sociaux contre la République islamique d'Iran".

Le chef de l'organisation de défense passive de la République islamique d'Iran a également évoqué une série d'opérations de cyber-attaques contre les infrastructures vitales du pays pendant la campagne de "pression maximale", selon la même source, notant que le but de ces attaques était de "perturber l'efficacité des infrastructures gouvernementales" et des services rendus à la population.

Le général Djalali a considéré la destruction du drone "Global Hawk" des Etats-Unis par la défense aérienne du pays comme "un pas majeur" dans

l'amélioration de la force de dissuasion de l'Iran. "Cela n'est pas seulement défini comme une action militaire. Car l'ennemi a pris soin désormais de ne

pas nous engager dans ces conditions pareilles, et c'est exactement ce que signifie la dissuasion active", a-t-il souligné.

ITALIE

Le Premier ministre italien remporte le vote de confiance de la Chambre des députés

Le Premier ministre italien Giuseppe Conte a remporté lundi un vote de confiance à la Chambre des députés - la chambre basse du Parlement italien - avec 321 voix en sa faveur, 259 voix contre et 27 absents. M. Conte avait demandé ce vote de confiance après que l'ancien Premier ministre Matteo Renzi - maintenant sénateur et dirigeant du parti Italia Viva - s'est retiré de la coalition au pouvoir la semaine dernière, déclenchant une crise gouvernementale. A la suite de la décision de M. Renzi, M. Conte doit maintenant trouver de nouveaux alliés politiques, afin de réunir suffisamment de voix pour dis-

poser d'une nouvelle majorité. Son gouvernement est actuellement soutenu par le Mouvement cinq étoiles et par le Parti démocrate, un parti de centre-gauche. M. Renzi a expliqué son retrait de la coalition par ses désaccords avec le gouvernement sur la gestion de la pandémie et sur son Plan national de relance et de résilience, un projet d'investissement massif qui s'appuie sur des fonds de l'Union européenne (UE).

"Nous sommes confrontés à un défi d'une ampleur historique", a déclaré M. Conte à la Chambre des députés juste avant le vote, en référence à la pandémie de coronavirus qui

a déjà tué plus de 82.500 personnes en Italie. "J'avoue que je suis mal à l'aise d'avoir à venir m'expliquer sur une crise à laquelle ni les citoyens ni moi-même ne pouvons trouver de raison plausible. Nous devons maintenant tourner la page", a-t-il affirmé. M. Conte a ensuite appelé à la création d'un nouvelle alliance pour soutenir son gouvernement. "Notre pays mérite un gouvernement uni. Aujourd'hui, je vous demande donc de nous aider", a déclaré M. Conte aux législateurs. Le vote de la Chambre des députés est le premier des deux votes de confiance auxquels le Premier ministre italien est confronté.

La deuxième aura lieu mardi, après que M. Conte se sera adressé au Sénat. Si cet effort échoue et que M. Conte démissionne, il appartiendra au président italien Sergio Mattarella de sonder les forces politiques en présence en Italie pour former un nouveau gouvernement jusqu'à l'expiration du mandat de cinq ans de la législature actuelle, soit en mars 2023. Si M. Mattarella échoue également et qu'aucune nouvelle coalition gouvernementale ne voit le jour, les électeurs italiens seront appelés à des élections anticipées. Les dernières élections générales en Italie ont eu lieu en mars 2018.

APS

ETATS-UNIS

Trump autorise l'ouverture de l'espace aérien, Biden s'y oppose

Le président sortant américain, Donald Trump, a annoncé lundi soir que les voyageurs venant d'Europe et du Brésil seraient à nouveau autorisés à entrer sur le territoire américain à partir du 26 janvier, tandis que l'équipe de Joe Biden, qui prendra ses fonctions de président des Etats-Unis le 20 janvier, a fait savoir que les frontières américaines resteraient bien fermées aux Européens et aux Brésiliens dans le cadre des restrictions liées au Covid-19.

A la veille de son départ, Donald Trump a annoncé, lundi, la prochaine réouverture des frontières américaines aux ressortissants européens de l'espace Schengen, aux Britanniques, Irlandais ainsi qu'aux Brésiliens à compter du 26 janvier.

Cette décision est liée à l'instauration, à la même date, d'une obligation de présenter un test négatif de dépistage du coronavirus à l'entrée sur le territoire américain, a indiqué l'administration de Trump dans un communiqué.

"Ce n'est pas le moment de lever les restrictions sur les déplacements internationaux", a déclaré, sur son compte Twitter, Jen Psaki, qui doit officiellement prendre mercredi ses fonctions de porte-parole du nouveau président.

"Sur les conseils de notre équipe médicale, le (futur) gouvernement n'entend pas lever ces restrictions le 26 janvier", a souligné Jen Psaki encore une autre fois sur Twitter.

"D'ailleurs, a-t-elle ajouté, nous prévoyons de renforcer les mesures de santé publique appliquées aux voyages internationaux pour lutter encore davantage contre la diffusion du Covid-19." La nouvelle administration Biden prévoit le renforcement des mesures concernant les voyages internationaux.

Pour ralentir la progression de la pandémie, Donald Trump avait procédé à la fermeture des frontières des Etats-Unis aux 26 pays de l'espace Schengen le 11 mars 2020, puis au Royaume-Uni et à l'Irlande le 14, avant d'en faire autant pour le Brésil le 24 mai. En novembre, l'administration Trump a envisagé de mettre fin à cette interdiction imposée dans le cadre de mesures de lutte contre la pandémie de coronavirus.

Les restrictions actuelles interdisent l'entrée sur le sol américain de la plupart des citoyens étrangers, ces mesures mises en place depuis mi mars pour les voyageurs en provenance d'Europe et depuis le mois de mai pour les voyageurs en provenance du Brésil. Les Etats-Unis font actuellement face à la pire phase de la pandémie de Covid-19 qu'e le pays ait connue à ce jour, avec plus de 20 000 décès sur les six derniers jours.

LECTURE POUR ENFANTS L'Anep lance des ateliers de lecture pour enfants

L'Entreprise nationale d'édition de communication et de publicité (Anep) a lancé, lundi à la librairie Chaib-Dzair à Alger, des ateliers de lecture dédiés aux élèves des écoles primaires, avec pour but de permettre à l'enfant de s'habituer à la lecture, une pratique nécessaire à l'accomplissement de sa personnalité.



Une quinzaine d'enfants issus des écoles primaires, enthousiasmés à l'idée de vivre une expérience "inhabituelle", car pour eux, la pratique de la lecture se fait à l'école ou à la maison seulement, ont pris place à la librairie pour participer à un atelier de lecture en langue arabe "programmé chaque lundi", alors que celui en langue française est prévu "tous les dimanches", selon la conseillère chargée de la cellule médias et relations publiques de l'Anep, Rachida Belheraoui. Accompagnés de leurs parents, les enfants, assis en forme de cercle, scrutaient avec un regard curieux, ce nouvel environnement "plein de livres" où chacun allait "prendre sa place au milieu d'un groupe et s'exprimer", par la lecture d'une histoire d'abord, puis en expliquant à ses camarades la morale qui en ressortait.

Une animatrice chargée d'encadrer ce premier groupe de chérubins, a donné lecture à une histoire fantastique,

une manière pour elle, de l'avis d'une enseignante présente avec sa fille, de "mettre les choses en train", et de "dissiper toutes les peurs" qui précèdent ce "moment de solitude" que "devra affronter" chaque enfant pour lire et expliquer son histoire devant la "grande attention qui lui est accordée".

L'ensemble des parents étaient unanimes pour saluer cette expérience qu'ils ont qualifié de "concluante et nécessaire pour les enfants", de même pour les enfants, qui ont trouvé ces ateliers "très utiles" pour leur épanouissement.

La programmation de ces ateliers de lecture, explique Rachida Belhe-

raoui, constitue "une expérience pilote", appelée à "se généraliser dans un avenir proche sur tout Alger", pour avoir ensuite une "ampleur nationale" qui atteindra "les endroits les plus retirés" de l'Algérie, à travers l'"organisation de caravanes" et le déploiement de plus de moyens en impliquant les autorités locales.

LITTÉRATURE - DÉCÈS

Oran : décès de la poétesse Oum Siham

Oum Siham, une icône de la poésie à Oran, de son vrai nom Amaria bilal, est décédée lundi soir à l'âge de 82 ans, a-t-on appris mardi de la directrice de la Maison de culture d'Oran "Bakhta Kouadri".

Femme de lettres et poétesse, Amaria Bilal a fait ses études dans plusieurs villes avant de s'établir à Oran où elle a terminé ses études à la Faculté de lettres et de sciences humaines et a obtenu son diplôme en 1973 pour intégrer le secteur de l'éducation nationale comme professeur dans le cycle secondaire jusqu'à sa retraite.

Oum Siham possède une riche bibliographie, notamment des recueils de poèmes comme "Abdjadiat novembre", "Zamane El-Hissar", "Zamane El-ouilada", "Ightial El-Fadjr", "Chahida

àla El-Asr", "Filistine", entre autres poèmes glorifiant les actes héroïques de moudjahidine et des chouchada de la glorieuse Guerre de libération nationale et de la lutte du peuple palestinien.

La défunte a également tenté l'expérience de l'écriture de nouvelles et a produit plusieurs recueils, notamment "Erassif El-Beyrouti" et "Yaoumiyate Oum Ali", qui ont paru chez l'Entreprise nationale du livre, en plus de ses participations dans les pages culturelles de différents quotidiens nationaux, de nombreuses critiques littéraires notamment.

Oum Sihem était membre de l'Union des écrivains algériens et de l'Union des écrivains arabes et a obtenu de nombreuses distinctions lors de rencontres littéraires aux niveaux local, national et arabe.

MÉDIAS

Washington exhorte l'Australie à renoncer à faire payer Facebook et Google

Les Etats-Unis ont exhorté l'Australie à renoncer à son projet de contraindre Google et Facebook de rémunérer les médias pour leurs contenus, en mettant en garde contre "des conséquences négatives à long terme" pour les consommateurs et les entreprises.

Canberra a présenté un projet de "code de conduite contraignant" censé gouverner les relations entre des médias en grandes difficultés financières et les géants qui dominent l'internet, au premier rang desquels Google et Facebook.

Ce projet, l'un des plus contraignants au monde, prévoit des pénalités de plusieurs millions d'euros en cas d'infraction et vise le "fil d'actualité" de Facebook et les recherches sur Google. Les deux géants de l'internet ont menacé en retour de limiter leurs services aux internautes australiens. Dans un document transmis au Sénat australien qui étudie actuellement cette initiative, le Bureau du représentant américain chargé du Commerce dénonce un projet "lourd" qui "ciblera exclusivement" deux entreprises américaines "sans avoir au préalable établi de violation du droit australien ou de défaillance du marché".

"Le gouvernement américain s'inquiète de ce qu'une tentative, au travers d'une législation, de réguler les positions compétitives de certains acteurs sur un marché numérique qui évolue rapidement, au détriment évident de deux entreprises américaines, ne produise des résultats néfastes", indique ce document.

"Il pourrait aussi y avoir des conséquences négatives à long terme pour les entreprises américaines et australiennes, ainsi que pour les consommateurs australiens." Ce document daté du 15 janvier avance que le processus d'arbitrage obligatoire imaginé dans le projet pour déterminer les compensations qui seraient versées aux médias est "fondamentalement déséquilibré" en faveur de ces médias, car il prend en compte leurs coûts de production, mais pas les coûts générés pour les plateformes numériques.

Il avance aussi que le projet "pourrait susciter des préoccupations concernant les obligations de l'Australie en matière de commerce international", compte-tenu du fait que les médias étrangers ne sont pas inclus dans le processus de compensations.

Le gouvernement américain exhorte en conséquence Canberra à suspendre le travail législatif sur ce projet, ainsi que l'objectif d'une mise en oeuvre cette année, et ce afin de permettre davantage de recherches et l'élaboration, si possible, d'un code de conduite volontaire.

L'initiative australienne est suivie de près à travers le monde à un moment où les médias souffrent dans une économie numérique où les revenus publicitaires sont de plus en plus captés par Facebook, Google et d'autres grandes firmes de la tech. Elle a reçu le soutien des médias australiens. La crise des médias a été aggravée par l'effondrement économique provoqué par le coronavirus.

En Australie, des dizaines de journaux ont été fermés et des centaines de journalistes licenciés.

APS

MUSIQUE - DÉCÈS

Cheikh Namous, une vie consacrée à la musique

Il aura consacré sa vie à la musique et à la formation, il a accompagné les plus grandes figures de la musique châabi, dont Hadj Mhamed El Anka dans les années 1940, et connu pour faire partie des premiers musiciens de banjo dans les orchestres algériens, Cheikh Namous s'est éteint mardi dans sa ville natale d'Alger à l'âge de 100 ans.

Né dans la haute Casbah le 14 mai 1920, Mohamed Rachidi de son vrai nom, avait obtenu son certificat d'études en 1933 et enchaîna des emplois de livreur, de receveur de bus ou encore de bagagiste. Avec son premier banjo, il intègre sa première formation musicale dirigée par Abderrahmane Sridek avant que le cardinal ne lui fasse une place dans son orchestre.

El Hadj Mhamed El Anka dans sa recherche de l'harmonie instrumentale ab-

solue, s'était aperçu que les sons du banjo et du mandole étaient faits pour s'entendre, il aura été parmi les premiers à inclure, à travers Cheikh Namous, cet instrument dans son orchestre dès 1941.

Sur son parcours il aura côtoyé des artistes comme El Hadj M'rizek, El Hadj Menouer, Cheikh Marokène, ou encore Cheikh El Kourid.

Dans les années 1950 il aura intégré l'orchestre de la radio qu'il va diriger plus tard et accompagner des figures de la chanson algérienne comme Cherifa, Yamina, Djida, Djamilia, Taleb Rabah, Abdiche Belaïd, Akli Yahiatène, Arab Ouzelague et bien d'autres. Il continue cependant à animer les fêtes familiales à la Casbah avec Moh Seghi Laâma.

À l'indépendance, Namous se fera un plaisir de répondre aux sollicitations de Boudjemâa El Ankis, de Amar Laâchab

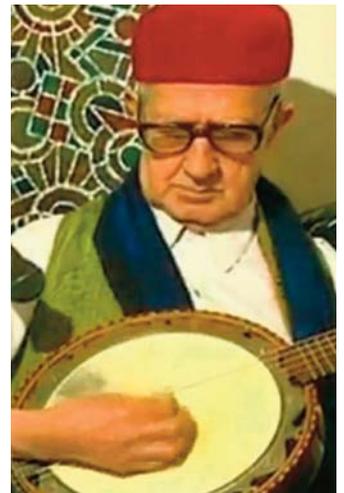
de Dahmane El Harrachi ou encore El Hachemi Guerouabi.

En 1978 il repasse à la télévision avec un vieux guembert et replonge dans ses débuts musicaux avec cet instrument il se consacre également à la formation en ouvrant une école de musique qui aura vu de nombreuses générations s'initier au châabi, au banjo et autres instruments.

Lors d'un hommage qui lui avait été rendu en 2011 par l'association "Les amis de la rampe Arezki-Louni" il se disait "conforté de voir les efforts consentis par des générations pour le rayonnement de la culture algérienne servir de repères et de guide aux les jeunes générations pour la pérennisation de ce legs très riches".

Cheikh Namous s'est éteint mardi dans son domicile à Alger après un siècle d'une vie dédiée à la musique.

APS



ORAN

"Espoir", une application mobile pour retrouver rapidement les médicaments prescrits

Quatre étudiants de la wilaya d'Oran s'apprête à lancer nouvelle application mobile pour faciliter aux citoyens de la wilaya de trouver aisément, les médicaments prescrits par les médecins, au niveau des pharmacies, a-t-on appris mardi des initiateurs de ce projet.



Portant le nom "Espoir", cette application comportera, les "appellations scientifiques" des médicaments, les composantes, les dosages, les pharmacies assurant leur vente à Oran avec leurs adresses exactes, numéros de téléphone et itinéraires sur google Map, a-t-on précisé de même source.

Ce projet, en cours d'élaboration, est l'œuvre de Khali Brenyagoub Chems Eddine et Hadjer kherfane Mohamed, étudiants en 7ème année médecine, et de Brikci-Sid Chakib, et Boumeslout Abdessamed, étudiants en département d'informatique de l'Université des sciences et de technologie (USTO), en Master 2 et Licence. L'idée du projet est venue d'un

constat quotidien vécu par les deux jeunes étudiants en médecine, exerçant en tant que résidents à l'hôpital, qui ont constaté les difficultés rencontrées par certains citoyens oranais à trouver un médicament prescrit, se trouvant obligés parfois de faire le tour des pharmacies de la wilaya à la recherche.

"Nous rencontrons quotidiennement dans les hôpitaux des malades qui viennent pour chercher la possibilité de substituer les médicaments prescrits par leurs médecins, en raison de leur indisponibilité dans plusieurs pharmacies, ce qui nous a poussé à penser à faire quelque chose. Nous avons alors fait appel à nos amis informaticiens qui nous ont aidé à développer

cette idée", a précisé Khali Brenyagoub Chems Eddine. Il a estimé, à ce propos, que cette application "permettra un gain inestimable de temps et d'argent". "Nous avons déjà développé une base de données, recensant près de 8.000 médicaments, qu'on a établie selon la nomenclature nationale des produits pharmaceutiques à usage de la médecine humaine, actualisée jusqu'au 16 juillet 2020. Cette base est classée selon 3 catégories, les médicaments disponibles, médicaments en rupture de stock et médicaments retirés du marché", a fait savoir le même interlocuteur. Le lancement de cette application se fera dans les prochains jours, a-t-il fait savoir.

CORÉE DU SUD - CORRUPTION

Le vice-président de Samsung condamné à deux ans et demi de prison

L'héritier et vice-président de Samsung, Lee Jae-yong, a été condamné, lundi à Séoul, à deux ans et demi de prison pour corruption et détournements de fonds.

M. Lee faisait l'objet d'un nouveau procès dans l'affaire à tiroirs qui avait entraîné la destitution en 2017 de l'expresidente Park Geun-hye, puis son incarcération.

Selon le tribunal du district central de Séoul, M. Lee "a versé volontairement des pots-de-vin et demandé à la présidente d'user de son pouvoir pour faciliter son accession en douceur" à la tête du conglomérat.

Le dirigeant, âgé de 52 ans, avait refusé de répondre aux questions des journalistes en arrivant libre, au tribunal. Après l'annonce du verdict, il a immédiatement

été emmené en détention. Dans cette affaire, M. Lee avait en 2017 été condamné à cinq ans de prison.

En appel, la plupart des poursuites pour corruption avaient été écartées et M. Lee avait écopé d'une peine de prison avec sursis. Mais la Cour suprême avait ensuite ordonné un nouveau procès. L'affaire porte sur des millions de dollars que le groupe avait versé à Choi Soon-sil, la confidente de l'ombre de l'expresidente Park Geun-hye. Des pots-de-vin qui étaient, selon l'accusation, destinés à faciliter la passation de pouvoir à la tête du conglomérat. Jeudi dernier, la Cour suprême avait définitivement confirmé la condamnation de l'expresidente Park à 20 ans de prison, notamment pour abus de pouvoir.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Ressources en Eau
Direction des Ressources en Eau
De la Wilaya de Boumerdes

Avis d'Appel d'Offre

National ouvert avec exigence

De capacités minimales N° 01 /2021

NIF : 41000600035032

La Direction des ressources en eau de la Wilaya de Boumerdes lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux de «Réalisation et équipement des Forages de Remplacement y compris raccordement en canalisation à travers les communes de Khemis El Khachena (Forage F10R K-E-K) et Hammadi (Forage FIR Smaidia) »

Les soumissionnaires qualifiés en activité principale hydraulique de catégorie Trois (III) ou plus code 34.303 et 34.709 en cours de validité, et avoir réalisé deux(02) projets dans le domaine de la réalisation et équipement tubulaire en INOX Ø13^{ème} des forages.

Ces projets seront justifiés par des attestations de bonne exécution cumulées (Ø13^{ème}, linéaire minimum 280 ml) délivrée par le maître d'ouvrage public. Peut retirer le cahier des charges auprès de la : Direction des ressources en eau de la Wilaya de Boumerdes – Cité administrative - Boumerdes- bureau N°20,2^{ème} étage »

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique », ou « offre financière », selon le cas, ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme , comportant la mention :

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 01 /2021

«Réalisation et équipement des Forages de Remplacement y compris raccordement en canalisation à travers les communes de Khemis El Khachena (Forage F10R K-E-K et Hammadi (Forage FIR Smaidia) »

Monsieur le Directeur des Ressources en Eau
de la Wilaya de Boumerdes
Cité administrative 35.000 Boumerdes-Centre

A. LE DOSSIER DE CANDIDATURE contient :

- Une déclaration de candidature dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Une déclaration de probité dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Références bancaires
- Carte fiscale NIS et NIF

Ainsi que les documents suivants :

- a) Certificat de qualification et classification professionnelles activité principale hydraulique de catégorie Trois (III) ou plus code 34.303 et 34.709 en cours de validité
- b) Références professionnelles : (Attestation de bonne exécution délivrées et signées par les maîtres de l'ouvrage public)
- c) Moyens matériels :copies de cartes grises ou récépissés de dépôt en cours de validité qui doivent être à l'indicatif de l'entreprise pour le parc roulant justifier par une police d'assurance en cours de validité et contrôle technique pour les camions.

❖ Factures d'achats délivrées par des fournisseurs spécialisés pour le reste du matériel. justifié par le PV de constatation d'huissiers de justice moins d'une année à la date d'ouverture des plis.

Moyens humains : Diplômes et CV du personnel, les attestations de travail avec leurs attestations d'affiliations CNAS ou CASNOS (ne doit pas dépasser les six (06) mois à la date d'ouverture des plis).

- d) Délais de réalisation et PLANNING DETAILED DES TRAVAUX.
- e) Les trois derniers bilans financiers 2017, 2018 et 2019 visés par les services des impôts.
- f) Copie d'extrait de registre de commerce électronique

B. L'OFFRE TECHNIQUE contient :

- Déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, cachetée et datée
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Un mémoire technique justificatif signée, cachetée et datée.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

C. OFFRE FINANCIERE contient :

- La lettre de Soumission dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Le Devis quantitatif et estimatif dûment renseignée, signée, cachetée et datée.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Le maître de l'ouvrage doit recevoir les offres le 21^{ème} jour à compter de la date de première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP). Les offres doivent être déposées à l'adresse spécifiée ci-dessus avant 10h00mn le dernier jour de la durée de préparation des offres, l'ouverture des plis offre technique et financière aura lieu le même jour à 10h30mn. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis. Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres seront valables pendant 111 jours après la date limite de remise des offres fixée par le maître de l'ouvrage. Les soumissionnaires resteront engagés pendant toute la durée de validité des offres qui commence à courir à partir de la date de dépôt des offres

DK NEWS

Anep : 2116001214 du 20/01/2021

Programme de la soirée

TF1 21:15

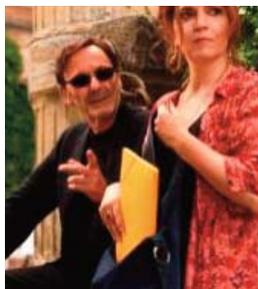
Doc



Souffrant de douleurs chroniques depuis plusieurs années, Sofia, âgée de 19 ans, tente de mettre fin à ses jours pour abréger ses souffrances. Sa mère affirme que la jeune femme n'a rien à faire dans la clinique, son seul problème étant dans sa tête. Pendant ce temps Lise Ravel, une actrice célèbre, est admise aux urgences après avoir perdu connaissance. Elle n'accepte d'être examinée que par le docteur Fantî.

France 2 21:05

Le goût des autres



Deschamps et Moreno sont respectivement le chauffeur et le garde du corps de Castella, un chef d'entreprise bourru. Un soir, il se rend avec sa femme au théâtre où il est certain de s'ennuyer. Contre toute attente, il est subjugué par le spectacle. Et surtout par une actrice, Clara. Or, elle est la professeure qu'il a rencontrée l'après-midi même dans son usine et qui lui donne des cours d'anglais.

France 3 20:55

Des racines et des ailes



Les chemins de randonnée qui convergent vers le Mont-Saint-Michel, l'un des sanctuaires de pèlerinage de l'Occident chrétien au Moyen Age, sont en pleine renaissance. "Des racines et des ailes" propose de visiter le Mont, vide et silencieux, à la fin du premier confinement, en compagnie de l'historien François Saint-James. L'émission a également suivi un groupe de 40 randonneurs lors d'un voyage de 100 km éprouvant et émouvant vers le Mont-Saint-Michel, mais aussi François-Xavier Maigre, journaliste au Pèlerin magazine, Jostiane Martineau, une jeune cycliste québécoise, et l'architecte Arnaud Paquin, qui restaure des monuments qui constituent tous de grandes étapes sur le chemin du Cotentin.

CANAL+ 20:05

La vérité



Fabienne Dangeville, célèbre comédienne donne chez elle une interview carrière pour dans le cadre de la promotion de son livre de mémoires qui doit sortir, tiré à 50 000 exemplaires, dans les prochains jours. C'est à ce moment qu'arrive sa fille Lumir, scénariste, son mari Hank, un acteur américain, et leur fille, l'espiègle Charlotte. Le soir venu, Lumir, qui n'a pas pu les épreuves du livre malgré ses demandes, se précipite sur l'objet finalisé, impatiente d'en découvrir le contenu. Elle est extrêmement surprise de ce qu'elle y lit.

6 20:35

Recherche appartement ou maison



Pour fêter le centième anniversaire de l'émission, Stéphane Plaza reçoit la comédienne Fabienne Carat et sa sœur, Carole. Elles lui demandent de leur dénicher un grand appartement pour vivre ensemble mais avec deux espaces de vie bien distincts ! Un vrai casse-tête à Paris. Du côté de Lyon, Sandra Viricel prend en charge une famille qui hésite entre un appartement dans le centre-ville ou une maison en proche banlieue. Quant à Thibault Chanel, il aide Loïc. Cet ancien vendeur devenu naturopathe cherche un nouvel appartement à Antibes pour y vivre

Jeux

Samourai-Sudoku n°2637

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

Grids for Samourai-Sudoku puzzles with numbers and empty cells.



«Le silence permet de trouver son destin»

Lao-Tseu

Mots croisés n°2637

- 1 - Transfert d'images
2 - Science utile à la basse-cour
3 - Surréaliste espagnol - Cité bien placée pour les lentilles - Cours turinois
4 - Démoni de quenottes - Amour de Tristan
5 - Pronom très personnel - Atomes qui ne sont pas neutres - Diffusa
6 - Conventions - Sorte de ferment
7 - Rendit très pointu - Faire disparaître la prospérité
8 - Bien propre - S'éleva seul au-dessus du sol
9 - Couvrirai de poudre
10 - Pulvériser - Céréale
Horizontalement :
A - Jaquelin
B - Truisme
C - Matériau pour ouvrières - Suçoter
D - Débardeur - Possessif
E - Feuilleté - Régles par une sorte de gamme
F - Chaland - Temps de règne
G - Extirpe - Passer les plats
H - Equipé - Existe
I - Egalise - Élément d'un tout
J - Donc à compter - Dégagera
K - Prendrai à la source
L - Herserais soigneusement

Grid for Mots croisés puzzle with letters A-L and numbers 1-10.



CYCLISME / ALGÉRIE - PANDÉMIE

Reprise de la compétition vendredi, à Sidi-Abdallah

Après un arrêt forcé de plus de neuf mois en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, le cyclisme algérien reprendra la compétition ce vendredi, à travers le Challenge de la nouvelle ville de Sidi-Abdallah (Alger).

Environ 150 cyclistes, relevant des catégories cadets, juniors et seniors (messieurs et dames) devraient participer à cette course, prévue sur un circuit de 3 kilomètres.

"Les cadets concourent sur une distance de 30 km, les juniors sur 60 km, et les seniors sur 75 km" a précisé dans un communiqué la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

Les cadets seront les premiers à prendre le départ de cette course, à 9h00, alors que les juniors partiront en même temps que les seniors, vers 10h00.

Selon le président de la FAC, Kheireddine Barbari, le Challenge de Sidi-Abdallah devrait enregistrer la participation de certains internationaux "seniors", notamment, Youcef Reguigui et Azeddine Lagab.

Une compétition qui devrait leur servir de préparation pour le Grand Prix de la ville d'Alger, prévu le 4 juin prochain, et qui devrait enregistrer la participation de certains coureurs étrangers.

CYCLISME / PRÉSIDENCE DE LA LIGUE ALGÉROISE

Une nouvelle assemblée électorale le 26 janvier (LAC)

La Ligue algéroise de cyclisme (LAC) tiendra une nouvelle assemblée électorale, le 26 janvier courant à El Biar (Alger), pour désigner un autre président, après que la tutelle ait invalidé les résultats de la précédente assemblée, tenue le 9 janvier courant et qui avait plébiscité Messaoud Daoud pour un nouveau mandat à la tête de l'instance.

Les règlements en vigueur ne permettent pas aux personnes ayant fait l'objet d'une suspension de plus trois mois de présider une instance sportive.

Or, Messaoud Daoud avait fait l'objet d'une suspension de six mois, et c'est la raison pour laquelle la tutelle avait décidé d'invalidiser sa réélection pour un nouveau mandat à la tête de la LAC.

"Conformément aux recommandations de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Alger, la LAC tiendra une nouvelle assemblée électorale le mardi 26 janvier (15h00) à la salle omnisports Mokhtar Aribi d'El Biar", a détaillé l'instance dans un communiqué. Les candidats intéressés par la présidence de la LAC pourront déposer leurs dossiers au niveau de la Commission des candidatures du mardi 19 janvier au jeudi 21 du même mois.

"Le bureau leur sera ouvert entre 10h et 15h" a-t-on encore précisé de mêmes sources. La Commission de recours, quant à elle, entrera en action le 23 janvier courant, entre 10h00 et 16h00, pour répondre à toute éventuelle réclamation.

APS

HANDISPORT - DIRECTOIRE

Khaldi : «Le MJS n'a pas reçu de correspondance de l'IPC»

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) n'a été destinataire d'aucune correspondance émanant du Comité international paralympique (IPC) au sujet de la suspension pour "mauvaise gestion" en novembre dernier du bureau exécutif de la Fédération algérienne handisport (FAH), a indiqué mardi le ministre Sid Ali Khaldi.

"Je n'ai reçu aucune information ou correspondance de l'instance internationale à ce sujet", a affirmé Sid Ali Khaldi à la presse au sujet d'une prétendue saisine de l'IPC par l'ancien bureau de la FAH suspendu, et qui a été remplacé juste après par un directoire provisoire pour gérer les affaires courantes.

La décision de suspension de l'ancien bureau présidé par Mohamed Hachefa, a été prise "sur la base d'un rapport de l'inspection générale du MJS" et a été "accueillie favorablement par l'ensemble des athlètes de la FAH qui dispose aujourd'hui d'un directoire provisoire", a ajouté le ministre en marge d'une activité consacrée à la jeunesse au complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

L'instance fédérale a expliqué de son côté à l'APS qu'un des membres suspendus s'est plaint auprès de l'IPC qui s'est enquis pour sa part de



la situation prévalant à la FAH dans une correspondance.

Le MJS a désigné Nouredine Nemer à la tête du directoire de la FAH installé en novembre suite à la suspension de Mohamed Hachefa et son bureau exécutif pour "mauvaise gestion". Selon la

décision du MJS, le directoire est chargé de "la gestion des affaires courantes et d'assurer la continuité des activités de la Fédération algérienne handisport pour le reste de la durée de l'actuel mandat olympique".

La suspension de Moha-

med Hachefa et son bureau fédéral intervient dans le cadre des visites de contrôle et d'inspection effectuées au niveau des différentes fédérations nationales, en vue de la prochaine opération de renouvellement des instances sportives.

HAND/ MONDIAL 2021 (TOUR PRINCIPAL)

L'Algérie à l'épreuve de la France mercredi (18h00)



L'équipe nationale de handball, débutera le tour principal du Mondial 2021 en Egypte (13-31 janvier), en défiant la France, sextuple championne du monde, mercredi au Caire (18h00), selon le calendrier dévoilé mardi par la fédération internationale de la discipline (IHF).

Qualifié à la faveur de la troisième

place décrochée au terme du tour préliminaire (groupe F), le Sept national algérien enchaînera face à l'ogre norvégien, vice-champion du monde, vendredi (20h30), avant de boucler le tour principal dimanche contre la Suisse (15h30), invitée de dernière minute pour remplacer l'équipe des Etats-Unis, qui a déclaré

forfait. Pour rappel, l'Algérie a terminé le tour préliminaire avec un bilan d'une victoire face au Maroc (24-23), et deux défaites concédées face à l'Islande (39-24) et le Portugal (26-19). Lors de cette 27e édition du Championnat du monde, qui se joue pour la première fois en présence de 32 nations, les trois premières équipes de chaque groupe se qualifient au tour principal, qui se jouera en quatre poules de six. Les deux premières nations de chaque poule se qualifieront pour les quarts de finale.

Programme de l'Algérie au tour principal :
Mercredi 20 janvier (18h00) :
 France - Algérie
Vendredi 22 janvier (20h30) :
 Norvège - Algérie
Dimanche 24 janvier (15h30) :
 Algérie - Suisse

HANDBALL / MONDIAL-2021

5^e confrontation algéro-française

La sélection algérienne de handball, qualifiée au tour principal du Championnat du monde Egypte-2021, affrontera mercredi au Caire son homologue française pour la 5e fois, alors qu'elle jouera vendredi pour la première fois en 15 participations, face à la Norvège.

Le Sept algérien, qualifié pour la 6e fois au second tour après les éditions de 1995, 1999, 2001, 2009 et 2011, aura la lourde tâche de trouver son chemin, l'adversaire le plus titré dans cette discipline, à savoir la France (6 titres).

Il faut dire que les deux pays du bassin méditerranéen se connaissent fort bien, pour s'être rencontrés à plusieurs reprises dans différentes compétitions mondiales et régionales. Lors des quatre

matchs du Mondial, les Français mènent par 4-0, alors que les "Verts" comptent une victoire historique (24-23 après prolongation) en finale des Jeux méditerranéens-1987 à Lattaquié (Syrie) sous la férule du maître du handball algérien, Aziz Derouaz.

Pour ce cinquième rendez-vous mondial, la France part nettement favorite avec sa pléiade de mondialistes dont Kentin Mahé et Ludovic Fabregas, alors que l'Algérie, mal préparée en raison du Covid-19, tentera de tenir tête à son adversaire.

La Norvège jouera elle son premier match à ce stade de la compétition face aux Algériens.

Les Norvégiens, vice-champions du monde lors des deux dernières éditions (2017

et 2019), n'ont pas encore dit leur dernier mot dans ce Mondial et comptent rattraper leur retard au classement du tour principal.

Le troisième et dernier match des camarades de Messaoud Berkous sera face à la Suisse, l'invitée surprise de ce Championnat du monde, repêchée à la place des Etats-Unis, absents pour cause de coronavirus.

Algériens et Suisses se sont affrontés une seule fois (1990), où les Helvètes avaient gagné 22-18 en match de classement (13e-16e places).

La Suisse, drivée par Christian Berge, a tenu la dragée haute à la France, victorieuse sur le fil (25-24) lundi au tour préliminaire.

Lors du tour principal, un bonus est accordé aux sélec-

tions ayant remporté leurs matches du tour préliminaire, sans prendre en considération les points acquis devant le 4e du groupe, éliminé au tour préliminaire et reversé en Coupe du Président pour jouer les matches de classement (25e-32e places).

Ainsi, l'Algérie et la Suisse partiront sans bonus (0 point), alors que la France et le Portugal en compteront 4, l'Islande et la Norvège 2.

Historique des matches au Mondial :
France :
 1990 : France - Algérie 23-20
 1995 : France - Algérie 23-21
 2001 : France - Algérie 23-13
 2015 : France - Algérie 32-26
Suisse :
 1990 : Suisse - Algérie 22-18
Norvège : NEANT.

Les galeries oranaises à l'ère de la pandémie de Covid-19

Loin de l'ambiance des gradins, Covid-19 oblige, les supporters à Oran s'occupent comme ils le peuvent, redoublant de créativité et d'ingéniosité pour soutenir leurs clubs à l'ère de la pandémie.

Même si le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a écarté il y a quelques jours l'idée d'un retour du public dans les stades en raison du coronavirus, soulignant que la saison 2020-2021 allait se poursuivre à huis clos, les supporters oranais continuent d'affûter l'arsenal de fête.

Les inconditionnels du Mouloudia d'Oran surtout s'évertuent ainsi à confectionner les tifos, composer des chansonnettes et aiguïser les instruments de fête.

"Ultras Red Castle" forme une catégorie particulière des supporters de différents quartiers et communes de la wilaya d'Oran pour soutenir le club phare de l'Ouest du pays.

Cette formation compte plus de 5.000 fans qui redoublent de créativité dans la confection de tifos et la composition de chansonnettes pour égayer la galerie mouloudéenne.

Les chorégraphies, chants et tifos sont des éléments essentiels dans les fêtes footballistiques, s'accordent à dire ces fans, dont l'attachement passionné au football les rend indispensables dans les arènes du stade, déplorant le déroulement forcé des matchs à huis clos.

Durant la fermeture des stades et ensuite leur réouverture sans spectateurs à cause de la pandémie de Covid-19, le groupe "Ultras Red Castle", créé en 2011 à Oran, constitue un espace d'expression sportive où l'on peut surtout commenter les prestations du MCO et re-



produire des chansonnettes dont "Mouloudia tarikhek jamas yetfassa" (Mouloudia, ton histoire ne peut jamais s'effacer), "Mouloudia lil mamet mazal maaha li sar yessir" (Mouloudia jusqu'à la mort, avec elle quoi qu'il en soit) et "Nmout allik yal Hamri" (Je t'aime à mourir ô Hamri).

Les tifos confectionnés, et qui n'attendent qu'à être déployés dans le stade, ne manquent pas d'éclat, faisant dévaler de véritables prouesses artistiques, techniques et de coordination.

Un art qui prend de l'ampleur et du punch au milieu des galeries de supporters.

Déplacement à outrance

Le chef du groupe "Ultras Red Castle", Mohamed El Amine, surnommé "Capo", un quadragénaire, oeuvre à entretenir le contact sur Facebook et mobile en diffusant régulièrement des messages.

"L'appartenance à ce groupe commence par un engagement, de plus en plus grandissant, pour porter le club de football et une volonté sans cesse de lui

exprimer le plus fortement possible son attachement et son dévouement, se tenant toujours prêt à dépenser son argent et son temps pour assister à ses rencontres, quel qu'en soit le lieu", a-t-il souligné.

"Ultras d'El Hamri" est un autre groupe de supporters relativement structuré par la force des choses, à telle point que ses éléments sont en continu contact et à l'écoute de toute information, nouveauté... concernant la vie du club chéri.

A titre illustratif, ils se sont prononcés dernièrement contre la peinture des portes du stade Ahmed-Zabana en bleu, trouvant que cette couleur ne convient pas au Mouloudia "Rouge et Blanc", a-t-on fait savoir. Mieux encore, ils ont tenu à célébrer le 31 décembre dernier à travers le boulevard de l'Armée de libération nationale (ex-Bd Front de mer), dans une ambiance timide à cause du protocole sanitaire de prévention contre la pandémie de Covid-19, le 74e anniversaire de la fondation du MC Oran.

La galerie des fans mouloudéens ne se limite pas aux seuls

membres des groupes sus-cités, connus pour leurs activités dans les gradins les jours de matchs et les tifos qu'ils déploient.

Les inconditionnels se reconnaissent partout à travers les quartiers d'El-Bahia, notamment à El-Hamri, El-Makkari (ex-Saint Eugène) et précisément à la rue Maupas), à El-Othmania (ex-Maraval), à Sidi El-Houari et El-Yasmine.

A un degré moindre, l'ASM Oran garde encore des supporters fidèles dont de vieux nostalgiques dans l'attente d'un retour de la "Medersa" parmi l'élite du football algérien.

Languissant pendant plusieurs années dans le purgatoire de la seconde division, "El-Djamiia El-Wahrana" peut encore compter sur ses inconditionnels qui continuent à la soutenir, en dépit de l'accession à la portée de main qui s'est envolée la saison dernière.

Le moindre sursaut des "Vert et Blanc" ravivera la flamme d'une galerie fidèle qui a longtemps porté le deuxième club phare de la capitale de l'Ouest algérien, réputé "pépinière de talents".

LIGUE 2/ASM ORAN Benchadli ou Laoufi à la barre technique

L'ASM Oran poursuit ses préparatifs en vue du lancement du championnat de ligue 2 de football le 12 février prochain, mais sa direction n'a toujours pas engagé un entraîneur en chef, un poste qui devrait revenir à Djamel Benchadli ou Salem Laoufi, a-t-on appris mardi de la direction de cette formation.

Après un premier contact avec Benchadli, qui avait donné son accord de principe pour diriger l'équipe de M'dina J'dida il y a quelques semaines, la direction du club n'écarte pas l'éventualité de faire revenir Salem Laoufi, le coach des Vert et Blanc la saison passée, a indiqué à l'APS le manager général, Houari Benamar.

"Le futur entraîneur sera connu avant la fin de la semaine en cours.

On a attendu la tenue de l'assemblée générale électorale (AGE), déroulée mercredi passé, pour se pencher sur ce dossier", a-t-il expliqué.

L'AGE du club sportif amateur (CSA) de l'ASMO, qui gère les affaires du club professionnel, a consacré Merouane Beghor comme président pour le troisième mandat de suite, rappelle-t-on.

"Si nous avons songé à Benchadli et Laoufi, c'est parce qu'ils connaissent tous les deux la maison.

Et comme le championnat approche à grands pas, nous avons besoin d'un entraîneur qui n'aura pas besoin d'un temps d'adaptation avec l'équipe, a encore déclaré le même responsable.

Néanmoins, si Benchadli est libre de tout engagement, ce n'est pas le cas pour Laoufi, qui s'est mis d'accord, depuis l'été dernier, avec le WA Mostaganem, nouveau promu en troisième palier, ce qui rendrait son retour à l'ASMO compliqué, selon l'entourage du club.

Ce n'est pas tout, puisque Laoufi a déjà saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour réclamer la régularisation de sa situation financière vis-à-vis de l'ASMO, un autre paramètre devant l'éloigner "d'El Djemaïa", estime-t-on encore.

Par ailleurs, l'équipe oranaise, qui est à sa troisième semaine de préparation sous la houlette du préparateur physique, Kacem Salim, donnera la réplique ce mardi en amical au CR Temouchent, nouveau promu en Ligue 2, sur le terrain de ce dernier, a informé son manager général.

Un deuxième test d'application est prévu pour jeudi au stade "chahid Habib Bouakel" (Oran) face à l'US Remchi, qui vient d'accéder, lui aussi, en deuxième palier, a-t-on signalé de même source, annonçant au passage la programmation, à partir de la semaine prochaine, d'un stage bloqué "probablement à Oran".

APS

LIGUE 1/USM BEL-ABBES

Nécessité de créer "dans les meilleurs délais" une association des supporters

La direction de l'USM Bel-Abbes a appelé mardi les supporters à s'organiser dans une association pour surmonter l'un des obstacles auxquels fait face le club de Ligue 1 de football pour obtenir sa licence professionnelle.

"Les supporters sont tenus de se constituer dans une association et élire son président dans les meilleurs délais afin d'éviter au club d'autres sanctions", a annoncé la direction de la formation de la "Mekerra" dans un communiqué de presse.

La création d'une association des supporters fait partie de 19 exigences fixées par la direction de gestion et de contrôle financier (DCGF) relevant de la Fédération algérienne de football pour délivrer aux clubs de l'élite leurs licences professionnelles.

Jusque-là, seules dix formations sur vingt ont réussi à s'adjuger dans les délais les licences en question, alors que les autres, dont l'USMBA ont déjà écopé d'une amende de 200.000 DA à cause du retard accusé pour compléter leurs dossiers en la matière. Elles ont jusqu'au 10 février pour éviter des défalcons de points, rappelle-t-on.

À l'USMBA, l'absence d'une association des supporters n'est pas la seule carence signalée dans ce registre, puisque le club devra également ficeler son bilan financier de l'exercice 2019-2020 et le faire viser par les services compétents, a-t-on encore souligné. Par ailleurs, le statut quo marque

toujours la situation des 14 joueurs recrutés lors du mercato estival et qui ne sont pas encore qualifiés pour prendre part aux rencontres officielles des Vert et Rouge.

Après s'être acquitté des dettes d'anciens joueurs ayant saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), estimées à près de 53 millions DA causant l'interdiction de recrutement au club, ce club de l'Ouest est dans l'obligation aussi de rembourser près de 20 millions DA à la FAF. Cette créance a trait à l'affaire de deux anciens joueurs étrangers de l'équipe qui

s'étaient plaints de l'USMBA auprès de la FIEA, et que la FAF s'était chargée en 2018 de les payer pour éviter au club des sanctions de la part de l'instance internationale.

L'USMBA, qui évolue depuis le début de cette saison avec un effectif composé de plusieurs joueurs de la réserve, occupe la 14e place au classement avec 8 points pour autant de matchs joués.

Elle reste sur deux victoires de rang avant la réception du voisin, le WA Tlemcen, lors de la 9e journée programmée pour vendredi.

LIGUE 1 (USM ALGER)

Nadir Bouzenad nouveau secrétaire général

L'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) a annoncé mardi la nomination de Nadir Bouzenad, en tant que nouveau secrétaire général du club. " Nous avons le plaisir d'annoncer la nomination de Mr. Nadir Bouzenad, en qualité de nouveau secrétaire général du club, en charge de la partie administrative et financière ", a indiqué l'USMA sur sa page officielle Facebook.

Nadir Bouzenad a quitté il y a quelques jours ses fonctions au sein du CABB Arreridj, où il exerçait en tant que directeur général. Il avait occupé auparavant le poste de secrétaire général de la Fédération équestre algérienne (FEA), avant d'occuper le même poste successivement au sein de la Ligue de football professionnel (LFP) et de la Fédération algérienne de football (FAF), sous l'ère de l'ancien président de l'instance fédérale Mohamed Raouraoua.

Après un début de saison laborieux, l'USMA a réussi à redresser la barre en alignant trois victoires de suite, dont la dernière à domicile face au RC Relizane (3-1), dans le cadre de la 8e journée du championnat. Lors de la 9e journée, prévue vendredi, le club phare de Soustara se rendra du côté des hauts-plateaux pour défier le CABB Arreridj.

LIGUE 1 (SANCTIONS) Koukpo (CRB), Bensayah (JSK), et Oukrif (WAT), suspendus pour trois matchs ferme (LFP)

L'attaquant international béninois du CR Belouizdad Marcelin Koukpo, l'ailier gauche de la JS Kabylie Réda Bensayah, et le défenseur du WA Tlemcen Mohamed Oukrif, ont écopé chacun de trois matchs de suspension ferme pour "voies de fait", a annoncé lundi la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP).

Outre cette sanction, les trois joueurs en question, expulsés lors de la 8e journée de la Ligue 1, disputée le week-end dernier, devront s'acquitter d'une amende de 30.000 dinars, précise la même source.

D'autre part, les deux joueurs du NA Hussein-Dey : le Mohamed Meftah et le milieu de terrain Abderraouf Chouiter, ainsi que le milieu défensif du CABB Ar-reridj Ahmed Gagaâ, ont écopé chacun de quatre matchs de suspension, dont deux avec sursis, pour "comportement antisportif", plus une amende de 40.000 dinars.

Mandzukic, une "arme en plus" pour l'AC Milan, se réjouit Pioli

L'arrivée de l'attaquant croate Mario Mandzukic, qui doit s'engager mardi avec l'AC Milan jusqu'à la fin de la saison, est "une arme en plus", s'est réjoui lundi l'entraîneur rossonero Stefano Pioli.

"Je suis content, c'est une arme en plus. Le club est redevenu ambitieux, l'arrivée de Mandzukic va dans cette direction. Il peut y avoir des blessés, des cas positifs (au coronavirus), il faut beaucoup de joueurs", a-t-il commenté sur Sky après la victoire à Cagliari (2-0) qui a permis à son équipe de reprendre trois points d'avance en tête de la Serie A à l'issue de la 18e journée.

"Quand le club m'a proposé Mandzukic, j'ai tout de suite dit oui, c'est un gagnant, il est motivé, il nous apportera de nouvelles solutions", a-t-il ajouté, tout en précisant qu'il faudra sans doute un peu de temps pour que l'ex-attaquant de la Juventus et du Bayern Munich, âgé de 34 ans et sans club depuis l'été, retrouve une bonne forme physique.

"Il y a tellement de matches de prévu entre le championnat, la Coupe d'Italie, la Ligue Europa, il y aura inévitablement du turn-over", a-t-il rappelé alors que Mandzukic est principalement attendu pour proposer une alternative en cas d'absence de Zlatan Ibrahimovic, qui a déjà manqué une quinzaine de matches cette saison (toutes compétitions confondues) en raison du coronavirus et de blessures. Selon la presse, Mandzukic va s'engager dans un premier temps jusqu'à la fin de la saison.

Le vice-champion du monde croate avait quitté la Juventus en décembre 2019 pour rejoindre le club qatari d'Al-Duhail avec qui il a résilié son contrat l'été dernier.

Avec la Juventus (2015-2019), Mandzukic a remporté quatre titres de champion d'Italie et trois Coupes d'Italie. Il avait auparavant porté les couleurs de l'Atlético Madrid (2014-2015), du Bayern Munich (2012-2014), de Wolfsburg (2010-2012), et du Dinamo Zagreb (2007-2010).

APS

TOURNOI DE L'UNAF (U17) ALGÉRIE-LIBYE 3-2 Lacete : «Content de la victoire, mais il y a des erreurs à corriger»

L'entraîneur de la sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) Mohamed Lacete, s'est dit "content" de la victoire décrochée lundi à Alger face à la Libye (3-2), en match comptant pour la 1re journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), tout en relevant la nécessité de corriger certaines erreurs, avant d'affronter la Tunisie dimanche.

"Je suis content de cette victoire, acquise grâce à la grinta et à la détermination des joueurs qui en voulaient énormément. Ils sont revenus à chaque fois au score, et n'ont pas baissé les bras.

Seulement, nous manquons encore d'organisation dans le jeu et de concentration pour rendre cette équipe encore plus performante", a indiqué le coach national au site officiel de la Fédération algérienne (FAF).

Le tournoi de l'UNAF, dont les rencontres se jouent au stade du 5-Juillet (14h30), se déroule sous forme de mini-championnat avec la participation de trois sélections : Algérie, Tunisie et Libye.

Le premier se qualifiera à la phase finale de la CAN-2021 au Maroc en mars prochain.

"Avec ce succès, nous avons atteint 40% de notre objectif qui reste bien évident pour la qualification pour la CAN-2021, il nous reste le dernier match face à la Tunisie. Nous aurons cinq jours de



récupération pour essayer de corriger nos erreurs, notamment sur le plan tactique", a-t-il ajouté. Avant de poursuivre : "Les joueurs doivent mettre

les pieds sur terre, il ne s'agit que du premier match, rien n'est encore acquis.

Le match face à la Tunisie sera difficile car c'est une

équipe bien organisée et très intelligente dans le jeu".

Jeudi, la Tunisie fera ses débuts face à la Libye, alors que l'Algérie sera exempte.

MC ALGER

Signature d'une convention de partenariat entre le CSA et la SSPA "le Doyen"

Le club sportif amateur (CSA) / MC Alger, et la société sportive par actions (SSPA) "le Doyen", ont signé lundi à Alger une convention de partenariat, permettant aux deux parties de se conformer aux textes législatifs algériens et renforcer leur collaboration pour promouvoir "l'image de marque du Mouloudia".

"La convention que nous venons de signer aujourd'hui, devait être parafée en 2015 conformément au décret de lois 15-73.

Maintenant, nous avons trouvé un accord avec le CSA qui permettra de se conformer aux textes législatifs algériens et renforcer notre collaboration pour promouvoir l'image de marque du Mouloudia", a déclaré le président du Conseil d'administration du club Abdenacer Almas. La signature de cette convention

de partenariat s'est déroulée en marge d'une cérémonie organisée par Sonatrach en l'honneur du MCA, qui a réussi à se hisser à la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, et occupe actuellement la deuxième place du classement de Ligue 1, à deux points du leader l'ES Sétif, avec un match en moins à disputer le 2 février prochain à Béchar face à la JS Saoura.

De son côté, le président du CSA/MCA, Tourki Messaoudi, a indiqué que cette convention comporte deux volets : "Un volet financier pour l'utilisation du sigle et des couleurs et la réhabilitation de la villa de Chéraga (Alger) et son équipement, afin de fournir au CSA un siège digne de ce grand club".

Avant d'enchaîner : "Concernant le volet sportif, il s'agit de l'intégration de

deux membres du CSA au conseil d'administration de la SSPA, et la récupération des sections qui entre dans le cadre de la fusion entre le GS Pétroliers et le CSA", a-t-il ajouté.

Messaoudi a également fait savoir qu'une commission pour la préparation des festivités du centenaire du club, sera prochainement mise en place.

La légende du MCA, Omar Bétrouni, a souhaité que cette convention va contribuer à la réalisation rapide du centre de formation à Zéralda (Alger).

"La réalisation du Centre de formation va contribuer au rayonnement et au développement du Mouloudia tant au niveau national que continental.

J'espère que cette infrastructure va être opérationnelle dans les plus brefs délais", a-t-il déclaré.

MC ALGER

«Sonatrach apportera le soutien nécessaire au club»

Le MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) bénéficiera du "soutien nécessaire" afin de continuer à s'illustrer au niveau national et continental, a assuré lundi à Alger, Toufik Hakkar, Président directeur général de Sonatrach, actionnaire majoritaire du club algérois qui fête son centenaire cette année. "Je félicite les joueurs et le staff technique pour les résultats probants réalisés depuis le début de la saison. J'assure à cette occasion que l'équipe bénéficiera du soutien nécessaire afin de continuer à s'illustrer aux niveaux national et continental", a déclaré Hakkar lors d'une cérémonie en l'honneur du MCA, qui a réussi à se hisser

à la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique et occupe actuellement la deuxième place du classement de Ligue 1.

De son côté, le président du club professionnel SSPA MCA, Abdenacer Almas, s'est félicité du bon début de saison de son équipe aux niveaux national et continental, soulignant que ces performances sont à mettre au profit des joueurs et leur staff technique.

"Je remercie Sonatrach pour son soutien indéfectible au MCA et l'intention particulière qu'elle porte au développement du club en cette année centenaire.

J'espère que l'équipe va continuer à s'illustrer durant

toute la saison en décrochant des trophées", a-t-il déclaré.

Dans le même contexte, l'entraîneur du Mouloudia, Nabil Neghiz, a indiqué que "ses joueurs ont besoin de moyens financier et moral, afin de mieux s'exprimer sur le terrain et ainsi atteindre les objectifs fixés par les dirigeants du club". "La route est encore longue et il faut éviter les obstacles pour décrocher des titres pour faire plaisir à nos supporters qui nous manquent en cette période de pandémie.

L'union fait la force et nous sommes sur le bon chemin pour permettre au MCA de retrouver son rang au niveau arabe et africain", a-t-il ajouté.

Plusieurs personnalités du sport national, dont le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderahman Hamad, ont été conviés à cette cérémonie, lors de laquelle des légendes du Mouloudia, à l'image de Ali Bencheikh et Omar Bétrouni, ont été honorées. Après huit journées de Ligue 1, le MC Alger (17 points) occupe la 2e place du classement avec un match en retard face à la JS Saoura. Le club algérois s'est également distingué au niveau continental en se qualifiant à la phase de poule de la Ligue des champions d'Afrique au dépens des Tunisiens du CS Sfaxien (aller victoire 2-0, retour défaite 1-0).

LE JOLI MESSAGE DE WENGER À ÖZIL

Transféré à Fenerbahçe, Mesut Özil a reçu les encouragements de son ancien mentor à Arsenal, Arsène Wenger. « Je suis sûr qu'il est très frustré de plus jouer, a expliqué Arsène Wenger à beIN Sports. Son envie de foot doit être énorme. Mesut est un gars qui a besoin d'un environnement chaleureux et je crois qu'il trouvera ça en Turquie. Si sa condition physique est bonne, il ne lui faudra pas plus de trois ou quatre matchs pour être à son meilleur niveau », a conclu le technicien français.



LA TERRIBLE DESCENTE AUX ENFERS DE GARETH BALE

Prêté à Tottenham par le Real Madrid, Gareth Bale a vu sa valeur marchande diminuer drastiquement depuis deux ans pour atteindre "seulement" 20 millions d'euros.

Où s'arrêtera la descente vertigineuse de Gareth Bale ? Double buteur en finale de la Ligue des Champions en 2018, le Gallois avait offert sa troisième C1 consécutive aux Merengues avec une retournée splendide et une belle frappe de loin. À ce moment, le joueur voit une nouvelle fois sa valeur marchande exploser, pour atteindre 90 millions au mois de mai, selon l'estimation du site Transfermarkt. Mais quelques années plus tard, tout a changé.

Prêté à Tottenham cet été, l'ancienne terreur des défenses anglaises ne fait plus peur à grand monde, comme en témoignent ses statistiques : quatre apparitions en Premier League pour un petit but inscrit. Des performances qui s'en ressentent forcément sur sa valeur marchande, au plus bas depuis le mois de ... novembre 2010, soit il y a plus de dix ans. Une triste trajectoire pour celui qui devait prendre à l'époque le relais de Cristiano Ronaldo dans la capitale espagnole...

MANDZUKIC À L'AC MILAN JUSQU'EN JUIN AU MOINS

L'international croate Mario Mandzukic s'est engagé pour les six prochains mois avec l'AC Milan. L'attaquant vient garnir les rangs du leader de Serie A, ce qui a ravi son entraîneur Stefano Pioli, mais également son futur compère d'attaque Zlatan Ibrahimovic.

L'AC Milan a officialisé mardi l'arrivée de l'attaquant croate Mario Mandzukic, 34 ans, qui s'est engagé avec les Rossoneri jusqu'à la fin de la saison avec une option pour la saison prochaine. Le vice-champion du monde croate, qui offrira une alternative notamment en cas de nouvelle blessure de la star suédoise Zlatan Ibrahimovic, 39 ans, fait son retour en Serie A un peu plus d'un an après avoir quitté la Juventus Turin. Il était libre depuis l'été après avoir rejoint en janvier 2020 le club qatari d'Al-Duhail. Il portera le numéro 9 avec son nouveau club.

L'AC Milan, dans son communiqué ne précise pas les critères qui présideront à une éventuelle prolongation "pour la saison prochaine". Selon la presse italienne, le Croate restera douze mois supplémentaires en cas de qualification en Ligue des champions, l'objectif affiché par le club qui n'a plus disputé la compétition reine depuis l'exercice 2013/14. "Je suis content, c'est une arme en plus. Le club est redevenu ambitieux, l'arrivée de Mandzukic va dans cette direction", s'était réjoui dès lundi soir l'entraîneur milanais Stefano Pioli, après la victoire à Cagliari (2-0) qui a permis aux Rossoneri de conserver leur avance de trois points en tête du Championnat d'Italie, devant l'Inter Milan. "Il peut y avoir des blessés, des cas positifs (au coronavirus), il faut beaucoup de joueurs", a ajouté l'entraîneur qui n'a pas exclu la possibilité d'aligner également côte à côte "Ibra" et Mandzukic.

En manque de compétition depuis un an (il n'a disputé que sept matches en 2020 avec Al-Duhail), le Croate ne sera toutefois peut-être opérationnel tout de suite, a prévenu Pioli. Ibrahimovic s'est également félicité lundi de ce renfort: "Nous serons deux à faire peur aux adversaires!", a lancé le Suédois, conscient que "maintenant commencent les matches les plus difficiles, le programme qui nous attend est dur, avec plus de joueurs, l'entraîneur va pouvoir faire tourner".

Avec la Juventus (2015-2019), Mandzukic a remporté quatre titres de champion d'Italie et trois Coupes d'Italie. Il avait auparavant porté les couleurs de l'Atlético Madrid (2014-2015), du Bayern Munich (2012-2014), de Wolfsburg (2010-2012), et du Dinamo Zagreb (2007-2010). Le Croate compte 89 sélections en équipe nationale (pour 33 buts), la dernière remontant à la finale de la Coupe du monde 2018 perdue contre la France.



SIMEONE EN PASSE DE PROLONGER

L'Atlético Madrid aurait informé Diego Simeone de sa volonté de le prolonger jusqu'en 2024. Selon les renseignements obtenus par As, les dirigeants colchoneros ont indiqué à l'Argentin qu'ils souhaitaient lui faire signer un nouveau contrat portant jusqu'en 2024. Les discussions ne devraient pas s'éterniser, puisqu'il serait parfaitement d'accord avec cette idée. Il se serait d'ailleurs déjà entretenu avec Angel Gil Marin, le président du club, à ce sujet. L'Atlético Madrid pointe pour l'instant à la première place du classement de Liga, malgré deux matchs en retard et avec 4 points d'avance sur le Real Madrid. Il semble en position idoine pour s'accaparer le titre, en fin de saison, mais doit rester prudent quant à un éventuel gros retour de la formation merengue.

Rabiot passe salement à la casserole

Titulaire pour le choc de Serie A entre l'Inter Milan et la Juventus, Adrien Rabiot a livré une prestation bien en dessous de son niveau habituel, ce qui a même poussé son entraîneur à le remplacer à l'heure de jeu par Weston McKennie. Le match du Français a été violemment critiqué par la presse italienne. « Gaucher, il joue à droite du milieu de terrain, peut-être que ça le gêne. Peu de mouvement, éloigné des actions, il se limite aux tâches de base. Il ne compte ni sur la technique, ni sur l'envie » écrit La Gazzetta Dello Sport, qui lui a attribué la note de 4,5/10.

Une note partagée par TuttoMercatoWeb et Corriere dello Sport. Tutto-sport est encore plus sévère avec un 4. Avec cette défaite, la Juventus compte désormais 7 points de retard sur le Milan AC, leader, qui affronte Cagliari lundi soir.

Pour Adrien Rabiot, l'heure est venue de montrer que tout cela n'est qu'un passage à vide, car les supporters de la Juventus n'accepteront pas longtemps d'assister à pareille performance de l'ancien milieu du PSG.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Présentation de la stratégie nationale de l'intelligence artificielle 2020-2030

La stratégie nationale de recherche et d'innovation sur l'intelligence artificielle (IA) 2020-2030 a été présentée lundi au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Supervisant la rencontre, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Abdelbaki Benziane a affirmé que cette stratégie avait pour but de «perfectionner les compétences algériennes en matière d'IA à travers l'enseignement, la formation et la recherche, d'une part, et renforcer ces capacités en tant qu'outil de développement permettant aux secteurs socioéconomiques d'aplanir les obstacles freinant la transition numérique en cours, d'autre part».

En effet, cette stratégie vise, dans les quelques années à venir, l'amélioration de la performance dans nombre de segments dits prioritaires, à l'instar de l'Enseignement supérieur, la santé, le transport, l'énergie et les technologies.



Elle permettra, également, l'exécution rapide des programmes et projets de développement, l'émergence d'un climat de travail innovant, le soutien aux initiatives et l'augmentation de la productivité. Ladite stratégie a pour objectif de construire une base solide en terme de recherche, d'appliquer les dernières techniques de l'intelligence artificielle dans les différents domaines et de mieux exploiter les ressources

humaines et matérielles disponibles, a fait savoir le ministre. Il a également mis l'accent sur la conjugaison des efforts pour faire de cette stratégie un outil de maîtrise de l'économie de la connaissance, à travers l'habilitation de la société, particulièrement les étudiants à la maîtrise de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies en vue de bâtir la société de l'innovation et préparer une génération qualifiée.

La réalisation de ces objectifs est tributaire du lien université-entreprise, a-t-il soutenu, ajoutant que l'Université devrait accorder un intérêt particulier aux préoccupations des entreprises. Pour sa part, le Pr. Ahmed Guessoum de l'Université Houari Boumediene (USTHB) a présenté les grands axes de cette stratégie, rappelant qu'elle est la somme du travail de 150 spécialistes algériens en intelligence artificielle résidant en Algérie et à l'étranger. Un travail d'équipe mené par les meilleures compétences algériennes en la matière qui a permis l'élaboration du «livre blanc de l'intelligence artificielle» renfermant le plan et les principaux axes de cette stratégie ainsi que les modalités de son application, a indiqué le professeur.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Diplomate sahraoui : "la guerre dans le Sahara occidental est ouverte à toutes les possibilités"

L'ambassadeur sahraoui au Botswana, Malainine Lakhali, a affirmé, lundi, que «la guerre au Sahara occidental est ouverte à toutes les possibilités», et ce suite à la violation de l'accord de cessez-le-feu qui date de 30 ans par le Maroc après l'agression militaire contre les civils sahraouis au niveau de la brèche illégale d'El-Guerguerrat.

"La nouvelle guerre est ouverte à toutes les possibilités après la violation de l'accord de paix par le Maroc", a déclaré M. Lakhali à l'APS, ajoutant que le Maroc avait brisé l'accord suite à l'agression menée par ses forces contre des civils sahraouis au niveau de la brèche illégale d'El Guerguerrat le 13 novembre dernier.

Mettant en avant la détermination du peuple sahraoui à poursuivre la résistance jusqu'au «dernier souffle», le même responsable a déclaré : «Celui qui connaît le peuple sahraoui saura sûrement qu'il tient toujours parole. Le Maroc doit se tenir prêt car nous sommes prêts à léguer la résistance à nos enfants et petits-enfants». "La lutte armée se pour-

suit avec tous les moyens légaux jusqu'à la libération de tous les territoires sahraouis", a-t-il poursuivi.

Concernant la tentative du Maroc d'imposer "un gouvernement autonome" en vue du règlement du conflit entre lui et le Front Polisario, unique représentant légitime du peuple sahraoui, le même intervenant a estimé que cela "ne signifie rien pour les Sahraouis. Le régime marocain semble avoir oublié qu'il n'est pas en mesure d'octroyer l'autonomie à un pays dont il ne dispose d'aucune souveraineté", a-t-il dit.

En quête d'une médiation et d'un nouvel accord

En ce qui concerne le règlement du conflit dans le territoire du Sahara occidental où l'on assiste actuellement à des opérations militaires quotidiennes, le diplomate sahraoui a mis l'accent sur «la nécessité de rechercher une médiation et de nouveaux accords, de même pour le cessez-le-feu qu'il convient de renégocier».

Pour ce qui est de la reconnais-

sance par le président américain sortant, Donald Trump, de la présumée souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental en contrepartie de la normalisation avec l'entité sioniste, M. Malainine a qualifié le Makhzen de «semblable» au à l'occupant israélien. «Nous attendons de l'Administration du président américain élu Joe Biden de redresser ce tort juridique et diplomatique...le deal honteux entre le Maroc, Donald Trump et l'entité sioniste est une violation au droit international et au droit des peuples à l'autodétermination», a-t-il répliqué.

Le diplomate sahraoui au Botswana a déjà écrit une lettre intitulée «lettre à mon frère marocain», dans laquelle il a précisé que l'objectif était d'aider les jeunes générations marocaines et sahraouies et autres citoyens des pays arabes à «comprendre certaines vérités historiques en raison du blackout culturel et médiatique exercé par le régime marocain pour induire en erreur les Marocains concernant leur histoire».

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Plusieurs arrêtés ministériels promulgués en 2020

Le ministère du Commerce a promulgué plusieurs arrêtés à même de garantir la qualité des produits et renforcer la protection des consommateurs contre d'éventuels risques encourus lors de l'acquisition de certains produits disponibles sur le marché algérien, a indiqué le ministre dans un rapport-bilan des activités du secteur pour l'exercice 2020. Il s'agit de l'arrêté interministériel sur les critères microbiologiques des produits cosmétiques et cinq (05) autres en cours d'élaboration sur les spécifications techniques du sucre, du lait fermenté, de la confiture, du café ainsi que des produits fabriqués en caoutchouc, selon le rapport dont APS a reçu une copie. Pour ce qui est des arrêtés interministériels en cours d'examen par le secrétariat général du Gouvernement, le rapport cite neuf (09) arrêtés et systèmes relatifs aux spécifications des produits et des accessoires.

Il est question à cet effet d'un système technique d'analyse des risques, des modalités d'adoption d'un guide des bonnes pratiques d'hygiène et de l'application des principes de l'évaluation des risques, ainsi qu'un système technique pour la généralisation du code à barre aux produits sous emballage, et un autre sur les spécifications du chocolat. En matière de prévention contre les accidents liés au gaz butane, le rapport fait état d'un arrêté interministériel relatif aux détenteurs de gaz butane avec sécurité à réglage fixe ou de régulateurs de pression à usage domestique. S'agissant des produits alimentaires, les températures et les méthodes de conservation des produits alimentaires périssables, à travers la congélation, la surgélation ou la réfrigération ainsi que le

durée de conservation ont été définies, outre les conditions de propreté et d'hygiène sanitaire appliquées dans les structures de restauration ainsi que les modalités de service après-vente. Le mode d'information appliqué pour le service de relais et les spécifications des objets et accessoires en plastique destinés à être en contact avec les produits alimentaires ont également été fixés. Le ministère a effectué, pour la première fois, un contrôle et un recensement de tous ses biens immobiliers à travers le territoire national qui s'élevait à 656 biens (bien notariés, biens en location ainsi que des biens réservés aux services du ministère) et élaboré un système d'information pour leur gestion dans le cadre de la numérisation, lit-on dans le rapport. Pour ce qui est de la formation, un programme de formation continue par visioconférence a été lancé au profit de plus de 7500 fonctionnaires. Jusqu'à présent, 21 sessions de formation sur un total de 50 ont été organisées au profit de quelque 3272 fonctionnaires.

Des sessions de formation en présentiel avaient été programmées dans plusieurs spécialités au profit de 600 fonctionnaires mais ont été reportées, en raison de la conjoncture sanitaire actuelle en vue d'endiguer la propagation de la pandémie de la Covid-19. «La majorité des activités prévues pour l'année 2020 ont été réalisées. D'autres activités, non programmées, ont été introduites suivant les exigences de la conjoncture sanitaire et économique actuelle, outre les activités ordinaires du ministère notamment en ce qui concerne l'approvisionnement du marché, le maintien de la stabilité des prix et la protection du consommateur», selon le rapport.

ALGÉRIE-RUSSIE

Un détachement de navires de guerre russes accoste au port d'Alger (MDN)

Un détachement de navires de guerre russes composé d'une frégate, d'un remorqueur en haute mer et d'un navire pétrolier ravitailleur a accosté, lundi, au port d'Alger dans le cadre d'une halte technique de trois jours, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la coopération militaire entre l'Algérie et la Russie, un détachement de navires de guerre a accosté, lundi au port d'Alger, composé de la frégate «Admiral Kasatonov», du remorqueur en haute mer «Nicolay Tchiker» et du pétrolier ravitailleur «Vyazma», dans le cadre d'une halte technique de trois jours», ajoute le communiqué. "En marge de cette halte, le commandant de ce détachement de la marine russe a rendu une visite de courtoisie au commandant de la Façade Maritime Centre", selon la même source. Cette halte s'inscrit dans le cadre des activités de coopération militaire entre les deux pays dans le domaine de la défense visant à renforcer l'échange d'expertise entre nos forces navales et la marine russe", conclut le document.

MDN

ANP

Le Commandant des Forces terrestres en visite de travail et d'inspection au secteur opérationnel Sud-Est Djanet

Le commandant des Forces terrestres, le général-major Ammar Atamnia a effectué, les 17 et 18 janvier en cours, une visite de travail et d'inspection aux unités du Secteur opérationnel Sud-Est Djanet en quatrième Région militaire, a indiqué lundi un communiqué du MDN.

"Dans le cadre des visites d'inspection, Monsieur le Général Major Ammar Atamnia, commandant des Forces terrestres, a effectué une visite de travail au secteur opérationnel Sud-Est Djanet, à la quatrième Région Militaire, du 17 au 18 janvier 2021, où était à son accueil le Gé-

néral Major Brakni Mohamed Tayab, adjoint du commandant de la 4^{ème} RM", précise la même source. "Durant cette visite, Monsieur le Commandant des Forces Terrestres, a procédé à l'inspection de plusieurs unités relevant du secteur opérationnel, et a donné des

orientations et des instructions, incitant ainsi les personnels à redoubler d'efforts et de prendre les mesures pratiques visant à la promotion des capacités opérationnelles et de combat de nos unités", ajoute le communiqué.

APS